

BULCOM



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Bulletin des Communes N°47 - Vendredi 20 décembre 2024

Editeur **messeiller**
Lakeside Printhouse

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier



Visite - Dégustation - Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quand la réalité scientifique défie l'imaginaire cinématographique



Crédit: NASA

viteos
partenaire de transition énergétique

Comme nous l'explique Anne May dans sa chronique mensuelle, le cinéma explore souvent la science, mêlant réalisme et fiction. Si certains films, comme *Seul sur Mars*, s'appuient sur des données scientifiques crédibles, d'autres, tels *Armageddon*, exagèrent ou ignorent des faits. En matière d'astéroïdes, la mission DART a récemment démontré qu'il est possible de dévier une menace, prouvant que la réalité peut parfois dépasser la fiction. A lire en page 15




GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Gérance:
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



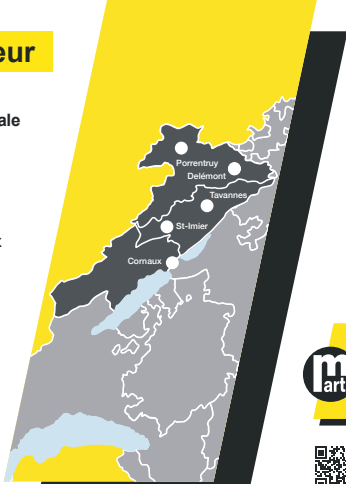
ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999


Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



m marti arc jura



www.martiarcjura.ch



BULCOM

vous souhaitez de
joyeuses Fêtes

De retour le 10 janvier



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les Fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du **lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 y compris**.

Reprise de la permanence téléphonique lundi 6 janvier 2025 de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, tél. 032 886 50 30.

Réouverture du guichet mardi 7 janvier 2025, selon l'horaire habituel:

- Mardi et jeudi matin de 8h00 à 11h30.
- Mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Service de piquet pour les urgences techniques, tél. 079 124 66 13.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le Conseil communal

LIGNIÈRES



SALAGE ET DÉNEIGEMENT DES ROUTES

Nous tenons à rappeler que les procédures en vigueur au niveau du déneigement et du salage des routes à Lignières sont les suivantes:

Déneigement

Les équipes de déneigement opèrent dès que l'alarme est déclenchée par le service communal de la voirie, dans l'ordre de priorité suivant:

1. Les routes principales empruntées par les transports publics.
2. Les autres routes de desserte communales.
3. Les cheminements piétonniers.

Il est toutefois impossible d'intervenir partout en même temps, mais nous nous efforçons de répondre au plus vite aux besoins des usagers.

Salage

Depuis plusieurs années, la Commune de Lignières a, dans un souci de protection de l'environnement, opéré le choix d'effectuer un salage réduit. Aussi, le salage est limité aux axes routiers principaux, à savoir:

- Rue du Montilier.
- Rue des Hautes-Bornes.
- Rue des Eussinges.
- Rue du Franc-Alleu.
- Rue de Fin de Forel.
- Route des Prés.
- Route de La Combe du Sapin.

ainsi qu'aux cheminements piétonniers très fréquentés permettant notamment d'atteindre les arrêts de bus et le collège de La Gouvernière.

Dispositions à respecter

- Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique après le passage du chasse-neige.
- Il est interdit de déplacer, enlever ou endommager les jalons à neige.
- Il est interdit d'entreposer de la neige dans les fontaines.

Autres conseils utiles

- Ecouter les prévisions météorologiques et agir en conséquence.
- Adopter une conduite prudente et équiper les véhicules de pneus neige.
- Lors de déplacements à pied, se munir de bonnes chaussures antidérapantes et au besoin ajouter des crampons escamotables sous celles-ci.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



VALIDATION

Lors de sa séance du 16 décembre 2024, le Conseil communal a validé l'élection du 2 décembre 2024 de Mme Myriam Guyon au Conseil général pour la période administrative 2024-2028.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



MISE EN VENTE D'UNE PARCELLE DE 60 M² À LA RUE DES HAUTES-BORNES À LIGNIÈRES

La Commune de Lignières met en vente une parcelle de 60 du domaine public communal (DP117) sise à la rue des Hautes-Bornes (ancienne terrasse du restaurant de La Poste).

Les personnes intéressées à acquérir cette parcelle sont priées d'adresser leur offre à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1, 2523 Lignières, en mentionnant le prix d'achat offert et le but de cette acquisition, **jusqu'au 15 janvier 2025 au plus tard**.

Des renseignements complémentaires concernant cette vente peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal M. Stéphane Bianchini (+41 32 886 50 30).

LE CONSEIL COMMUNAL

LATÉNA



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LATÉNA DU 12 DÉCEMBRE 2024

Les arrêtés et règlements ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale, à Saint-Blaise.

Intitulé des arrêtés et règlements:

1. Règlement général de commune;
2. Indemnisation des membres du Conseil général et des commissions;
3. Approbation du budget 2025;
4. Subventionnement des abonnements Onde Verte.

Échéance du délai référendaire: Mercredi 29 janvier 2025

Regards croisés:
PORTRAITS DE NOS VILLAGES

BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE DE LATÉNA
Rue des Tertres 5a, 2074 Marin-Epagnier

Exposition
du 10 janvier au 7 mars 2025

Vernissage le 9 janvier 2025 - 18h
en présence de la conseillère communale Valérie Dubosson

Vous aussi, accrochez votre portrait et devenez ainsi une pièce essentielle d'une œuvre collaborative qui met en lumière les visages de notre commune.

LATÉNA

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Annalisa Galasso, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



EXTENSION DES TARIFS ET DROITS RATTACHÉS AU STATUT D'INDIGÉNAT AINSI QU'AUX SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS LOCALES

Le Conseil communal de la commune de Laténa,
Vu la Loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

Principes

Article premier

¹ Dans l'attente de l'harmonisation des règles communales suite à la fusion, les tarifs et droits rattachés au statut d'indigénat ainsi qu'aux sociétés et associations locales dans les anciennes communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise sont étendus à l'ensemble de la population et des sociétés et associations locales de Laténa.

² Cette extension concerne notamment les domaines suivants (liste non exhaustive):

- 1) les tarifs préférentiels de location des salles et du matériel
- 2) les places dans les ports
- 3) les autorisations de parcage
- 4) les subventions aux soins dentaires
- 5) le tarif des entrées à la piscine d'Hauterive

³ Le Conseil communal est seul compétent pour se prononcer sur les tarifs et droits des domaines non mentionnés ci-dessus.

Entrée en vigueur

Art. 2

Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

Le secrétaire,
R. Mauri

LATÉNA



RECYCLAGE DE VOTRE SAPIN DE NOËL

Que faire de votre sapin une fois ses bons offices accomplis et avant que votre sol ne soit jonché d'aiguilles?

Que diriez-vous d'accomplir un geste citoyen en le recyclant en copaux qui seront ensuite réutilisés pour divers besoins communaux?

Habitantes et habitants de toute la commune de Laténa, nous vous invitons à participer à cette initiative en déposant votre sapin au hangar de la voirie (Rue Louis-de-Meuron 8, à Marin).

Dès le **vendredi 3 janvier 2025**, vous avez la possibilité d'apporter le vôtre. D'avance, nous vous remercions de déposer votre sapin dans la benne prévue à cet effet.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également l'apporter le:

samedi 4 janvier 2025, entre 9h00 à 12h00

Vous pourrez ainsi assister au processus de déchiquetage.

Pour joindre l'utile à l'agréable, c'est avec plaisir que nous vous offrirons à cette occasion un verre de vin chaud.

LE CONSEIL COMMUNAL

LATÉNA



REMISE DE SACS NEVA GRATUITS EN FAVEUR DES ENFANTS DE 0 À 3 ANS

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu la Loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,

Vu la Loi sur les déchets et les sites pollués (LDSP), du 13 octobre 1986,

Vu le Règlement d'exécution de la loi sur les déchets et les sites pollués (RLDSP), du 5 décembre 2022,

arrête:

Participation
communale

Article premier

La commune de Laténa remet deux rouleaux gratuits de 10 sacs NEVA de 35 litres, par enfant de 0 à 3 ans révolus et par an, aux familles qui en font la demande.

Abrogation

Art. 2

¹ Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

² Il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Le président,
D. Rotsch

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le secrétaire,
R. Mauri

LATÉNA



ORTHOPHONIE

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'orthophonie, du 9 février 2005,

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,

arrête:

Participation
communale

Article premier

La participation communale prévue à l'article 2 de l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'orthophonie, du 2 février 2005, est versée pour les examens et traitements orthophoniques ayant lieu durant les cycles 1 (degrés 1 à 4), 2 (degrés 5 à 8) et 3 (degrés 9 à 11) du système scolaire neuchâtelois.

Montant et durée

Art. 2

¹ La participation communale couvre le 60% des frais de traitement, le solde étant pris en charge par les parents.

² La participation communale est octroyée pour une durée maximale d'une année civile. Elle est renouvelable sur demande.

Abrogation

Art. 3

Entrée en vigueur

¹ Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

² Il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Le président,
D. Rotsch

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le secrétaire,
R. Mauri

23
01
25
AUDITOIRE DE VIGNER
SAINT-BLAISE

19H
ACCUEIL,
VERRE DE BIENVENUE

DISCOURS DES AUTORITÉS

- Charles Constantin Conseil général
- Daniel Rotsch Conseil communal
- Constanze Bonardo Comité "Laténa ouï"

Nouvelle commune, nouvelle histoire.
Célébrons ensemble et emportez votre
verre en souvenir.

LATÉNA'PÉRO
ENSEMBLE, FÊTONS NOTRE NOUVELLE COMMUNE



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.12.24 au 06.01.25

Publication FAO n° 49

Dossier SATAC n° 119501

Parcelle(s) et coordonnées: 4590 - Marin - Epagnier; 1206113/2567925

Situation: Chemin des Lacustres 48

Description de l'ouvrage: Rénovation et transformation d'un cabanon

Requérant(s): Alain de Meuron, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Christopher Pannett, Pannett & Locher Architectes, Wasserwerk-gasse 3, 3011 Berne

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de constructions basses / Entrée en vigueur le 14.02.1966

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt

Particularités: Périmètre archéologique

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.12.24 au 06.01.25

Publication FAO n° 49

Dossier SATAC n° 119940

Parcelle(s) et coordonnées: 2655 - Marin - Epagnier; 1206508/2568142

Situation: Sous Les Vignes; Rue du Champ-des-Piécettes 26

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/air hors du bâtiment

Requérant(s): Juan Carlos BARREIRA, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX



FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2024 - 2025

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025

Reprise des horaires normaux à partir du lundi 6 janvier 2025

D'ores et déjà, les Autorités ainsi que le personnel communal vous souhaitent un heureux Noël et une très Bonne Année 2025!

Veuillez noter les numéros d'urgence suivants:

Service des travaux publics:	079 900 41 09	TP2C
Service des eaux usées:	079 900 41 09	TP2C
Service de l'eau potable:	0800 800 012	Viteos SA
Service de l'électricité:	026 322 33 44	Groupe E SA

À L'AFFICHE	
LA PLUS PRÉCIEUSE DES MARCHANDISES	
VE 20 DÉC. À 20H30	
CONCLAVE	
SA 21 ET DI 22 DÉC. À 20H30	
GLADIATOR II	
DI 22 DÉC. À 17H EN VOST	
VE 27 DÉC. À 20H30 EN VF	
FLOW	
SA 21 ET DI 22 DÉCEMBRE À 14H	
PROCHAINEMENT	
SAINT-EX	
DI 29 DÉC. À 17H	
VE 3, SA 4 ET DI 5 JANV. À 20H30	
UN NOËL EN FAMILLE	
SA 28 ET DI 29 DÉC. À 20H30	
DI 5 JANV. À 17H	
VAIANA 2	
SA 28, DI 29 DÉC., SA 4 ET DI 5 JANV. À 14H	
WWW.CINE2520.CH	

LA TÈNE

FERMETURE DES GUICHETS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous vous informons qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, la nouvelle commune de Laténa verra le jour.

En conséquence, l'accueil central de l'administration communale de La Tène fermera définitivement le **vendredi 20 décembre 2024 à 13h30**.

Dès le mercredi 8 janvier 2025 à 8h30, l'accueil central de Laténa sera ouvert à Saint-Blaise pour répondre à vos besoins administratifs.

Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition et nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir prochainement dans les locaux de Saint-Blaise.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de très belles fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année à venir.

La Tène, décembre 2024

L'administration communale

LA TÈNE

PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS SUSPENSION TEMPORAIRE DU GUICHET UNIQUE

Nous informons la population qu'à partir du 15 décembre 2024, le Guichet Unique suspendra temporairement le lien d'achat direct avec le shop en ligne transN. Cette suspension, prévue jusqu'au 21 janvier 2025, est liée à la mise en place d'un nouveau système amélioré, qui permettra de mieux répondre aux besoins des usagers.

Pendant cette période, la prestation du Guichet Unique restera disponible sous forme de bons communaux, mais uniquement au format papier (PDF). Les bénéficiaires pourront ainsi:

- imprimer les bons directement via le Guichet Unique
- se rendre dans un point de vente physique transN pour les utiliser

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question.

La Tène, décembre 2024

L'administration communale

Fenêtres de l'avent 2024

Du 1^{er} au 24 décembre, Cornaux se transforme en calendrier de l'avent

1 SDC CORNAUX Temple	2 FAMILLE BRAHIER Jardils 10	3 DENISE JORNOD Fontaines 14	4 BOULE DE GOMME Fontaines 10	5 EPICERIE DES FONTAINES Fontaines 9
6 SDC Fontaines 15	7 FAMILLE GRAF-SEMPERE Chênes 17	8 FAMILLE LOPETUSO ET CIE Pass. du Temple 1	9 FAMILLE RACINE Esplanade 8	10 RAYON DE SOLEIL Fontaines 10
11 FAMILLE DIVERNOIS Vignoble 7	12 CABINET CESACO Clos-St-Pierre 6	13 FAMILLE BARTHE Martinettes 5	14 FAMILLE DROZ Fontaines 24	15 FAMILLE LAFINE Fontaines 36
16 COMMUNE CORNAUX Clos-St-Pierre 1	17 FAMILLE VON GUNTEN Fontaines 27	18 FAMILLE KREBS Le Buisson 3	19 MENUISERIE TCHAPPAT ET MORET Nageux 3	20 SALON 2.004 Provins 5
21 FAMILLES PUGLIA, HUGUELET, MULLER Clos-St-Pierre 3a	22 FAMILLE KOHLER Fontaines 29	23 YANNICK DROZ Fontaines 22	24 FAMILLE KELLER-VOGT Vignoble 11	

Avec agape de 18h à 19h30
Associé au concert de l'Avent

@sdcornaux / www.sdcornaux.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 20.12.24 au 20.01.25

Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 119593

Parcelle(s) et coordonnées: 4967 - Cressier; 1211101/2569418

Situation: Cressier; Route de Neuchâtel 28

Description de l'ouvrage: Pose d'un escalier métallique en remplacement d'une échelle pour accéder au galetas.

Requérant(s): Fabrice REDARD FAREGA, 2035 Corcelles

Auteur(s) des plans: Requérant

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de protections des sites bâtis; bâtiment de 3^{ème} catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 14 DÉCEMBRE 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

- Arrêté relatif à l'approbation du budget 2025 (non soumis à référendum)
- Arrêté relatif à la modification de la convention d'organisation du guichet social régional de l'Entre-deux-Lacs (GSR-EDL)

Échéance du délai référendaire: Mercredi 29 janvier 2025

Cressier, le 14 décembre 2024

LATÉNA



NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE COMMUNE: BIENVENUE À LATÉNA!

Le Conseil communal adresse à toute la population ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Une nouvelle aventure est sur le point de démarrer avec la naissance officielle de la commune fusionnée de Laténa. Le Conseil communal se réjouit de cette étape historique qui ouvre la voie à une collaboration renforcée et de nouveaux projets bénéfiques pour l'ensemble de la population.

Le guichet principal, à Saint-Blaise, ouvrira ses portes dès le **mercredi 8 janvier 2025**, selon l'horaire actuel de l'administration de Saint-Blaise. Les antennes de proximité, à Enges, Hauterive et Marin, seront opérationnelles dès le **lundi 13 janvier 2025**.

ACCUEIL DE LA POPULATION

HORAIRES	lundi	08:30 - 12:00	14:00 - 18:00
	mardi	08:30 - 12:00	
	mercredi	08:30 - 12:00	14:00 - 16:30
	jeudi	08:30 - 12:00	
	vendredi	7:30 - 14:00	

ADRESSE
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

A votre service dès
le 8 janvier 2025

ANTENNES DE PROXIMITÉ



ENGES

Route Principale 23
2073 Enges
Horaires
Mardi 8h30 - 12h00



HAUTERIVE

Rue de la Rebotte 1
2068 Hauterive
Horaires
Lundi: 8h30 - 12h00
Jeudi: 14h00 - 16h30



MARIN

Rue Auguste-Bachelin 4
2074 Marin-Epagnier
Horaires
Mardi: 14h00 - 16h30
Jeudi: 8h30 - 12h00

A votre service dès le 13 janvier 2025

Pour plus d'informations relatives à la nouvelle organisation, rendez-vous sur le nouveau site internet officiel de la commune (www.commune-latena.ch).

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension durant cette période de transition et souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous accueillir à la rentrée!

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Durant les fêtes de fin d'année, **les bureaux de l'administration communale seront fermés** du vendredi 20 décembre 13h30 au vendredi 27 décembre 2024.

La commune sera atteignable par mail (commune.cressier@ne.ch) le **lundi 30 décembre 2024 de 8h00 à 11h45**.

Le guichet de l'administration communale sera ouvert le **vendredi 3 janvier 2025 de 8h00 à 13h30**.

NUMEROS D'URGENCE: POMPIERS: 118 – POLICE: 117 – AMBULANCE: 144

RESEAU D'EAU, ELI 10 SA: 032 720 20 20

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 6 janvier 2025**

HAUTERIVE



FERMETURE DES GUICHETS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous vous informons qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, la nouvelle commune de Laténa verra le jour.

En conséquence, l'accueil central de l'administration communale d'Hauterive fermera définitivement le **jeudi 19 décembre 2024 à 12h00**.

Dès le mercredi 8 janvier 2025 à 8h30, l'accueil central de Laténa sera ouvert à Saint-Blaise pour répondre à vos besoins administratifs.

Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition et nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir prochainement dans les locaux de Saint-Blaise.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de très belles fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année à venir.

Hauterive, décembre 2024

SAISON NEW 2025 DANSE & BIEN-ÊTRE

VIVEZ ET RESPIREZ PLEINEMENT EN 2025 !

EVEIL - INITIATION À LA DANSE
DANSE CLASSIQUE CONTEMPORAIN MODERN-JAZZ
HIP-HOP

Champs - montants 12 B / Marin Epagnier
078 862 84 35

**DANSE THÉRAPIE - BODY & MIND
PILATES TRAINING
PILATES SILVER
PILATES POST THÉRAPIE
PILATES PRÉ - POST NATAL**

WWW.PILLIFE-DANSE.COM



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



SAINT-BLAISE



FERMETURE DES GUICHETS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous vous informons que l'administration communale, y compris le Guichet social régional, sera fermée durant les fêtes, **dès le 20 décembre, à 14h.**

A partir du 1^{er} janvier 2025, la nouvelle commune de Laténa verra le jour. **Dès le mercredi 8 janvier 2025 à 8h30**, l'accueil principal de Laténa sera ouvert à Saint-Blaise pour répondre à vos besoins administratifs, selon le même horaire qu'actuellement. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir prochainement dans nos locaux.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de très belles fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année à venir.

L'administration communale

LE LANDERON



BIBLIOTHÈQUE DU C2T – VACANCES DE NOËL

Durant les vacances de Noël, la bibliothèque du C2T **sera fermée du vendredi 20 décembre 2024** (y compris) au vendredi 3 janvier 2025. Réouverture lundi 6 janvier 2025 à 13h30.

Les bibliothécaires vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Lieu : Saint-Blaise, Avenue de la Gare

Type d'arrêté : Arrêté sur la circulation routière

Le Conseil communal de la Commune de Saint-Blaise;

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020;

considérant :

Un contresens cyclable sur l'Avenue de la Gare, entre la route cantonale 5 et le Chemin de la Plage, constitue un raccourci intéressant pour les cyclistes entre le centre du village et la gare BLS ainsi que le bord du lac. Le gabarit routier y est suffisant pour la mise en place d'une bande cyclable, d'une voie pour véhicules motorisés et pour du stationnement longitudinal respectant les dimensions nécessaires des différents usagers de la route.

Cumulé au contresens cyclable, l'autorisation de tourner à gauche de la route cantonale 5 (depuis Neuchâtel) vers l'Avenue de la Gare (direction Grand'Rue) permet d'améliorer sensiblement la liaison cyclable entre Neuchâtel et le centre de Saint-Blaise.

arrête :

Article premier – Les cyclistes sont autorisés à circuler en contre-sens sur le tronçon de l'Avenue de la Gare entre la route cantonale 5 (RC5) et le Chemin de la Plage.

Le signal (4.08.1 OSR «Sens unique avec circulation de cyclistes et cyclomoteurs en sens inverse») remplace le signal (4.08 OSR) à l'entrée de l'Avenue de la Gare depuis le Chemin de la Plage.

Les signaux (2.02 OSR «Accès interdit») avec plaque complémentaire avec pictogrammes «Excepté (5.31 OSR «cycle») et (5.30 OSR «cyclomoteur»)» ainsi que (2.59.1 OSR «Signal de zone 30») sont placés à l'entrée de l'Avenue de la Gare depuis la route cantonale 5 (RC5).

La plaque complémentaire avec pictogrammes «Excepté (5.31 OSR «cycle») et (5.30 OSR «cyclomoteur»)» est ajouté au signal (2.39 OSR «Oblique à droite ou à gauche») au débouché sur la route cantonale 5 depuis l'Avenue de la Gare (depuis la Grand'Rue).

Art. 2 – Les cyclistes sont autorisés à effectuer un tourne-à-gauche indirect depuis la route cantonale 5 (RC5) vers l'Avenue de la Gare (direction Grand'Rue).

Le signal (tourner-à-gauche indirect cycle) est placé 30 mètres avant le carrefour RC5/Avenue de la Gare en arrivant depuis Neuchâtel (RC5).

Art. 3 - Le présent arrêté peut être consulté uniquement sur le site internet www.saint-blaise.ch.

Art. 4 - Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 16 décembre 2024

Délai référendaire : mercredi 29.01.25

CONSEIL COMMUNAL

Le Président

M. Renaud

Le Secrétaire

R. Canonica

Décision : approuvé ce jour

Neuchâtel, le 17 décembre 2024

Service des ponts et chaussées

L'ingénieur cantonal

N. Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès sa notification et en deux exemplaires auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet même partiel du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LE LANDERON



FERMETURE ECOPOINT – FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Durant la période des fêtes de fin d'année, l'ecopoint (parking de la piscine) sera fermé **du mardi 24 au jeudi 26 décembre 2024** (y compris) et **du mardi 31 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025**.

Les services techniques vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



FÊTES DE FIN D'ANNÉE - HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant la période des fêtes de fin d'année et vacances scolaires, l'administration communale sera **fermée du mardi 24 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025** (y compris). Elle sera ouverte le lundi 23 décembre 2024 et le vendredi 3 janvier 2025, selon les horaires habituels :

Lundi 23 décembre 2024 09h00 – 12h00
14h00 – 16h30

Vendredi 3 janvier 2025 07h30 – 13h30 (non-stop)

Reprise de l'horaire normal le lundi 6 janvier 2025 à 9h00.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

L'administration communale

LE LANDERON



IMPORTANT

RELEVÉS DE COMPTEURS D'EAU ET D'ELECTRICITE DANS L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DU LANDERON

Madame, Monsieur,

Les relevés des consommations d'eau et d'électricité seront effectués du 6 au 31 janvier 2025

Nous vous remercions d'avance de réserver un bon accueil aux personnes mandatées pour cette tâche et saisissons l'occasion pour rappeler à tous les propriétaires d'immeubles que les locaux abritant les compteurs doivent rester accessibles en tout temps.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Eli10 SA



LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 20.12.24 au 20.01.25

Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 119524

Parcelle(s) et coordonnées: 7444 - Le Landeron; 1211821/2572151

Situation: Les Levées; Bellerive 2

Description de l'ouvrage: Rénovation du revêtement de la terrasse et de l'escalier existant. Ajout d'une palissade pour diviser la terrasse en deux. Installation d'un second escalier et extension de la terrasse, le tout avec le même revêtement et les mêmes finitions.

Requérant(s): Dania et Patrick GIROLAMI et LÄDERACH, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Dania et Patrick GIROLAMI et LÄDERACH, Bellerive 2, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 20.12.24 au 20.01.25

Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 118974

Parcelle(s) et coordonnées: 8214 - Le Landeron; 1211975/2571758

Situation: Les Bévières; Rue des Brévards

Description de l'ouvrage: Construction d'une habitation individuelle

Requérant(s): Agonit Sallaj, 3235 Erlach; Vlora Kilaj, 3235 Erlach

Auteur(s) des plans: Alain Broggi, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des samedis (mois pairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.

Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

VOUS ÊTES INVITÉ-ES AUX
CÉLÉBRATIONS DE NOËL
MUSIQUE, CHANTS, PARTAGE

NOËL TOUS ÂGES SPECTACLE ENFANTS	24 DÉC	17H30 CRESSIER TEMPLE
VEILLÉE DE NOËL	24 DÉC	22H LIGNIÈRES TEMPLE
FENÊTRE AVENT VEILLÉE DE NOËL	24 DÉC	ST BLAISE 18H30 APÉRO FOYER 23H TEMPLE
CULTE NOËL	25 DÉC	10H LE LANDERON TEMPLE

"Retrouver l'essence de Noël"

CRESSIER

Noël des aînés fêté avec les cordes à danser

Les aînés de Cressier se sont retrouvés samedi 14 décembre au Centre paroissial pour le traditionnel repas de Noël offert par la commune.



Ils étaient 90 à avoir répondu favorablement à l'invitation, une affluence clairsemée car nombreux ont été retenus par la séance du Conseil général ou la fête de Noël des résidents du home, agendées le même jour. Néanmoins le temple était bien rempli à l'heure du concert, un cadeau musical offert

aux aînés. Conduit au piano par Emma Durville, l'ensemble à cordes du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE), allié aux jeunes musiciens de l'École de Musique du Landeron, soit une dizaine d'élèves de 5 à 14 ans, ont enchanté l'auditoire par des pièces traditionnelles jouées et dansées sur des airs de tarentelle, polka, tziganes, hébreux, grecs, irlandais. Pincées, frottées, les cordes ont donné l'envol aux pétillants instrumentistes dans le jeu d'archet et le déplacement du corps offrant un véritable tourbillon festif à travers le monde. En face, les yeux brillaient remplis d'étoiles.

Nouvellement arrivée dans l'équipe de l'EREN, et fraîchement élue diacre dans la paroisse réformée de l'E2L, Ruth Letare a développé la signification de la crèche, résumée par la venue du Sauveur, dans l'amour et l'humilité. Une crèche précaire, pauvrete de fragilité, sur la paille, qui a été comparée à la famille d'aujourd'hui souvent en crise, où sont déposées les misères pour y trouver chaleur et lumière. S'adressant aux grands-parents, la référente du Lieu de Vie leur a déclaré « vous jouez un rôle important, car vous construisez des ponts dans vos familles » et a conclu son message exaltant par un « Joyeux Noël à chacun-ne ». Tout ayant été dit sur le sens de la Nativité, l'abbé Gérard n'a pu que souhaiter aux aînés qu'ils vivent dans la paix et la joie.

Après ce temps de réflexion, les convives se sont rendus dans la salle pour prendre place autour des tables garnies de sapins verts et d'angelots nés de la découpe des élèves du Collège du Mail, une classe de Benjamin, le chef des potes de cuisine. Ces figurines touchantes ont fini comme souvenirs dans les sacs à main. Dès l'apéro servi, les nouveaux retraités ont fait plus ample connaissance avec leurs voisins de table. Quand les alléchantes effluves du repas ont ouvert l'appétit, tous se réjouissaient de revoir dans leurs assiettes le saucisson brioché offert par José Ferreira de la Croix-Blanche, suivi d'une suite goûteuse, et d'un sapin givré au dessert. L'organisation était réglée comme du papier à musique, depuis plus de 10 ans les garçons apprennent le repas dans les cuisines de la Croix-Blanche sous l'œil du chef de renom et sont prêts pile à l'heure. Les dames habiles prennent le relai et se chargent du service aux tables. Il est de priorité d'accorder aux convives de larges moments pour la causerie, ils ne se

rencontrent pas tous les jours, la preuve en est donnée par leurs propos: - comment ça va, on ne te voit plus beaucoup - t'es bien remise de ta dernière opération - y a-t-il plus de chats que d'habitants au village - Cressier est mal coté selon une récente étude, pourtant on y vit bien dans ce village - moi je n'ai pas besoin de GPS pour aller faire mes courses ni de Natel pour payer mes factures - , les questions-réponses allaient bon train dans une joyeuse humeur. Pour certains, le meilleur Noël était celui-là. Leur reconnaissance va à la commune, à toutes les personnes qui se sont engagées pour créer une atmosphère chaleureuse et réussie. Ils ont pu compter sur Benjamin et ses potes, Arnaud, David et Loïc, les dames bénévoles, Anna, Christelle, Claudia, Dominique et Isabelle, un team mixte fidèle et dévoué d'année en année, bravo à eux.

GC



• **Une bonne résolution pour 2025 ?**

Passez en ligne et découvrez nos avantages exclusifs :

- ✓ Prestations moins chères par le Guichet unique (GU)
- ✓ Et CHF 2.- de moins sur les factures via eBill*
- ✓ Plus écologique, rapide et simple !

Joyeuses fêtes et à très bientôt en ligne !

(Ré)activez votre accès au GU dès maintenant !



*Hors facture annuelle de taxe et carte de parage des villes

SCAN

scan-ne.ch

Tagada
association

www.associationtagada.ch

S
svequicoaching

Accompagnement
assisté par les chevaux

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89



LE LANDERON

Noces d'Or de Daniel et Nicole Rüfenacht-Baneau

C'est déjà à l'âge de huit et sept ans que Daniel et Nicole se rencontrent en Alsace chez des connaissances de leurs parents.

Les années passent et c'est à la Béroche qu'ils se retrouvent une première fois lorsque Nicole participe à un camp de jeunes. Ils se revoient ensuite à un mariage puis, se retrouvent en 1972, lorsque Nicole vient enseigner dans le canton de Vaud. Finalement ils se fiancent en septembre 1973. Une année plus tard, ils unissent leur destinée au civil le 7 juin 1974 à Saint-Aubin. Pour sceller cette union, ils se rendent en Alsace, à Bischwiller pour un mariage religieux en pleine période de coupe du monde de football. Ce sport faisant partie de leur vie depuis toujours, ils ont eu droit à une haie d'honneur de jeunes footballeurs et l'un de leurs gâteaux de mariage avait même la forme d'un terrain de foot.

Leurs anniversaires de mariage ont toujours été liés à une coupe d'Europe ou du Monde. Ce « détail », ne les a jamais gênés, car Daniel est un ancien joueur du FC. Cantonal, du FC Gorgier et du FC Hauterive. Pour Nicole, ce n'était pas un problème, son père ayant été médaillé d'or du football français. À présent, ils aiment tous deux regarder les championnats anglais, allemand, japonais italien et espagnole à la télévision.

C'est en 1979 qu'ils ont le bonheur de voir naître leurs deux jumeaux, naissance qui les comblent de bonheur.

Durant leur vie de couple, Daniel a travaillé dans le domaine de l'électronique et de la sécurité. Nicole ayant fait ses études à l'Université de Strasbourg et de Neuchâtel, elle a enseigné ensuite l'anglais et le français. Durant 34 ans, ils ont résidé dans le haut d'Hauterive, localité où Daniel a fait partie de l'état-major des pompiers et de la protection civile et c'est en 2008 qu'ils emménagent dans le quartier des Condémines au Landeron.

À la retraite depuis 2015, ils ont dû faire face à plusieurs problèmes de santé tout en se soutenant toujours mutuellement. Leurs promenades se font désormais moins longues et leurs voyages plus courts. Tous deux apprécient les jeux de culture, les débats politiques et la lecture. Daniel aime les récits historiques, les magazines spécialisés sur les armées du monde et le football. Nicole quant à elle apprécie particulièrement les biographies, les romans en français, anglais et allemand, les livres de cuisine de tous horizons. Elle adore cuisiner, cuire du pain et des biscuits. Lors d'une conférence sur l'alimentation des retraités en 2018, ils ont même été sélectionnés pour un tournage dans leur cuisine afin d'illustrer un reportage du JT de la RTS.

En juin dernier, ils ont fêté leurs noces d'or en famille au Landeron et en Alsace. Comme ils aiment à la dire, une de leurs devises est : « un couple réussi est comme un arbre, avec la fidélité pour racine et pour fleur ».



CORNAUX

Noël des Aînés

Un tout grand bravo à cette formidable équipe qui nous a fait passer une très belle fin d'après midi ce jeudi 12 décembre dernier, dans la salle Ta'tou magnifiquement décorée pour l'occasion.

Au menu nous avons : Le message de bienvenue de la maîtresse du jour, Madame Evelina Von Gunten. Le message et les bons vœux de Madame Isabelle Von Kaenel, présidente du conseil communal. Le message de Noël de Madame Ruth Lethare, diacre de l'église de l'entre-deux-lacs. Des rondes et des chants plein de fraîcheur de tous les enfants de l'école de Cornaux (il y avait autant d'enfants sur la scène que d'invités dans la salle, quel bonheur!). Les chants du chœur d'hommes, dirigé par Evan Métral. Et pour le dessert, un orchestre folklorique de quatre musiciens pour détendre les muscles des jambes des plus courageux convives. Et pour terminer, tout cela était accompagné d'un succulent repas, préparé avec beaucoup d'amour, par cette formidable équipe aux doigts de fée, emmenée par Evelina Von Gunten. Nous avons passé un délicieux et fort agréable moment ce jour là. Mille Mercis.



Photo D.Michon

Un des nombreux participants.



GARAGE BURKHALTER sàrl

Rue de Soleure 8
2525 le Landeron
Tél. 032 751 15 26

garageburkhaltersarl@bluewin.ch



Optez pour un chauffage efficace.

Vers un avenir
autonome, durable
et intelligent.

viteos.ch/pompe-a-chaaleur

Pompe à chaleur

Vos avantages

- Économique et durable
- Projet clé en main
- Large choix de produits
- Prix compétitif



viteos

Label-dermo

L'art à  de peau

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de mon cabinet de dermopigmentation médicale dans le vieux bourg du Landeron. En tant que spécialiste de la pigmentation réparatrice, je propose mes services pour aider des patients à retrouver confiance en eux après des interventions chirurgicales, des traitements médicaux ou des accidents. Mes services incluent, entre autres :

- Reconstruction en 3D de l'aréole mammaire
- Correction des cicatrices, brûlures ou vitiligo
- Pigmentation des sourcils poils à poils ou capillaire en cas d'alopécie.

Anne Durrant-Cardis Ville 8 2525 Le Landeron +41 79 437 03 03 contact@label-dermo.com

www.label-dermo.com

SAINT-BLAISE

Numéro du « Gouvernail » de décembre 2024 Courbet, Monet, Renoir... Focus provenance

En 1979, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel est entré en possession d'un précieux legs offert par un collectionneur parisien d'origine neuchâteloise, Jâmes – Adolphe – Yvan Amez-Droz (1888-1976). Ce propriétaire d'une entreprise de parfums et de produits cosmétiques, industriel et homme d'affaires avisé, avait constitué une collection exceptionnelle regroupant tableaux, dessins, estampes, livres et objets d'art. Par ce don, il avait souhaité exprimer son attachement à Neuchâtel, berceau de sa famille.

Cette collection réunit 69 œuvres de grande valeur d'artistes de renom: Monet, Degas, Cézanne, Pissaro, Renoir, Sisley entre autres.

On s'est, toutefois, interrogé sur la provenance de ces œuvres d'art. Ont-elles été acquises sur le marché de l'art, notamment pendant l'Occupation de la France, plus largement pendant la période nazie en Europe? Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel a conduit entre 2019 et 2021 une recherche sur la provenance de ces œuvres. Sur les 69 objets que compte la collection, 4 œuvres ne présentent aucun problème, 59 possèdent une origine incertaine ou lacunaire, sans preuve de spoliation, 5 montrent des indices possibles de spoliation, mais sans preuve formelle, une a été réalisée après la fin de la guerre en 1945.

Le « Gouvernail » présente en quadrichromie une dizaine d'œuvres de cette collection exposée actuellement au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Un rêve en couleurs.

On peut obtenir gratuitement ce no du « Gouvernail » en le demandant, par écrit, à l'administration-rédaction du Gouvernail, rue de la Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise, adresse électronique: legouvernail2072@gmail.com



« Un matin, l'un de nous manquant de noir, se servit de bleu: l'impressionnisme était né. »
Pierre-Auguste Renoir (1841-1919)

COURBET, MONET, RENOIR... FOCUS PROVENANCE

Une édition du Gouvernail en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel; quelques pages pour rêver en couleurs, en courbes et tons subtils; du temps pour s'interroger et remettre les choses dans le contexte d'une époque.

ALBERT BOUTET (1824-1899)
LE PAYSAN, 1880
18x24 cm
Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel





CAFE THEATRE
**LA TOUR
DE RIVE**
LA NEUVEVILLE



Café-Théâtre de la Tour de Rive
ELVETT
Samedi 11 janvier 2025 à 20h30

Electro-pop-soul

Comme un écrin pour la voix puissante de **Lyn M**, cette nouvelle formation retourne à ses premiers amours, la soul, le blues, le gospel mais toujours en recherche d'innovation grâce aux productions lumineuses d'Alain Frey.

Il est conseillé de réserver vos places pour ce premier concert 2025 mais également pour le spectacle suivant avec Gabriel Tornay (mentaliste) et le concert de Michael von der Heide.

Toute l'équipe de bénévoles du Café-théâtre de la Tour de Rive souhaite à **TOUS** de belles fêtes de fin d'Année.

CRESSIER

L'Avent tout en douceur en fanfare



En cette période de l'Avent, quand les cieux tréssaillent et scintillent de mille lumières mêlées à la pluie d'hiver, c'est la fanfare l'Espérance de Cressier qui réchauffe les cœurs et l'ambiance du marché de Noël.

En ce deuxième dimanche de l'Avent, loin des caprices du temps, les amis de la fanfare blottis dans la salle Vallier attendaient ce bonheur que procure la musique. Leurs espoirs ont été récompensés par l'arrivée sur scène des Kid's, jeunes prodiges de l'Espérance, heureux d'interpréter From Now On et The Circle Of Life, deux airs tirés de chanson et film célèbres qui leur convenaient à merveille pour éveiller admiration et émotion. Menée à la baguette par Alexis Laurent, l'Espérance dès installés sur scène, a entamé son programme par une ne pièce mélodieuse, YMCA, du groupe Village People, en référence au mouvement masculin de jeunesse chrétienne des années 70. Vint ensuite la belle romance de Sheltering Sky suivie d'une œuvre de réalité profonde, Terra Pacem, l'espoir de l'humanité de tous les temps. Quel bonheur d'entendre l'allégresse des louanges, aux couleurs festives de saison, exprimée par l'Alleluiah, l'une des compositions les plus connues de Leonard Cohen. Envouté par la musique d'animation du film américain, The Polar Express, superbement interprétée, le public s'est laissé emmener dans une belle aventure magique au pôle Nord. L'Espérance a l'art de surprendre, Final Countdown, l'air de rock suédois aux sonorités entraînantes a drainé énergiquement le public dans son mouvement. Une marche militaire est toujours bienvenue, El Tambor Major a comblé tout l'auditoire. Joué par les cuivres, le traditionnel Voici Noël a rappelé que chacun vit une période de l'année chargée d'émotion, de joie et de réflexion.

Enchanté par tant de prestations solennelles sur le chemin de l'Avant, le public s'est manifesté par des applaudissements sincères et nourris. Comme par magie, le ciel avait séché ses larmes, l'après concert a pu se poursuivre au grand air dans les féeries du marché de Noël.

PS: Soutenez votre fanfare et joignez-vous au loto du 20^e anniversaire de l'Amicale de l'Espérance, samedi 25 janvier 2025, à 14h, à la salle Vallier.



LATÉNA

Conseil général: déjà des économies à 3 minutes près

C'est à un menu long comme le bras que se sont attaqués les 39 membres du conseil général de Laténa ce jeudi soir à l'espace Perrier de Marin.

Charles Constantin, premier citoyen de Laténa a annoncé la couleur en comparant ce qui attendait le plénum à la patrouille des glaciers.

Un règlement général de commune accepté après de longs débats et plusieurs amendements

Ayant pour but d'établir les règles de fonctionnement et de gestion d'une commune, le règlement général de commune est une pièce maîtresse. Il était donc tout naturel que les partis représentant le corps électoral le traite de manière approfondie avant de le valider.

La commission réglementaire a, sous la présidence d'Éric Flury, travaillé plus de 40 heures pour édicter les 145 articles qui composent le règlement général de commune, ce pourquoi elle a été chaleureusement félicitée par les groupes politiques.

Les commissions ouvertes au corps électoral

La commission réglementaire avait, dans sa version finale, privilégié l'attribution de presque toutes les commissions aux représentants du conseil général. La majorité des groupes n'a pas soutenu cette façon de voir et a proposé que, mises à part la commission des règlements et celle de gestion et des finances, les autres commissions soient ouvertes au corps électoral. A noter que la commission des naturalisations et des agrégations reste provisoirement fermée: en effet une proposition d'ouvrir celle-ci à toute personne du corps électoral possédant un passeport suisse a suscité un doute concernant le droit. Une étude devrait éclaircir la situation avant une modification de cet article.

Droit de cité d'honneur

LE PLR a amendé le règlement en désirant y intégrer un alinéa permettant au conseil général de nommer une personne ayant, de façon remarquable, marqué la vie de la commune de se voir octroyer le droit de cité d'honneur. Combattue par certaines et certains qui trouvaient que ce culte de la personnalité n'avait plus aucun sens actuellement, la proposition a toutefois trouvé une majorité.

Une 10^{ème} commission surprise, combattue mais acceptée

Les Verts proposaient la création d'une commission climat, biodiversité et développement durable. Cette commission participera à l'évaluation et à la mise en œuvre de la politique de durabilité de la commune, notamment du plan communal des énergies, du label cité de l'énergie, de plan biodiversité et de plan climat. Elle donnera son avis et formulera des propositions sur les questions relatives à la politique de durabilité qui lui sont soumises par le Conseil communal ou le conseil général. Bien qu'aucun groupe ne trouve quelque chose à redire sur le fond, la façon de faire les a surpris. Si déposer un amendement peut se faire jusqu'au dernier moment, celui-ci a une importance supérieure et aurait mérité une analyse approfondie. Les groupes n'en ont pas débattu lors de leurs séances préparatoires.

Des questions telles que pourquoi une commission du CC et pas du CG? Quelles interactions avec les autres commissions (doublons, contre-propositions)? Malgré ces doutes, l'amendement a été accepté à la majorité.

Nominations dans les commissions

Les chefs de groupe se sont réunis en amont de ce conseil général pour d'abord, déterminer le nombre de représentants de chaque groupe, puis de remplir la grille ainsi obtenue par le nombre exact de commissaires. C'est donc tacitement que les membres des commissions ont été élu.e.s par applaudissements. La liste détaillée des commissaires sera éditée sur le site internet de la nouvelle commune.

Des jetons de présence versés mais à qui?

La rémunération des conseils généraux et des commissions étaient disparates dans les anciennes communes. De rien du tout à Enges à des jetons de présence et/ou des indemnités dans les trois autres entités, le conseil communal proposait un système simple: un jeton de présence d'une valeur de 50 francs. Pour les séances de moins de 4 heures, chaque conseiller, conseiller, commissaire ou délégué.e recevra 1 jeton. Pour les séances qui dépassent les 4 heures un jeton supplémentaire sera attribué. Pour les rôles spéciaux (président ou secrétaire), un jeton supplémentaire tombera dans l'escarcelle de l'ayant droit. Aucune discussion sur le fond seul le destinataire du versement a fait débat: le CC proposait de verser la somme une fois par an aux groupes, changer à ceux-ci de redistribuer totalement, partiellement ou pas du tout à ses membres. Cette proposition était combattue par les Verts et le PS qui trouvaient plus transparent et plus simple de verser la somme directement à la personne concernée. Cette façon de faire a trouvé sa majorité lors du vote final.

Un budget à l'équilibre mais prudent

C'est à Rocco Mauri, le grand argentier de Laténa, qu'il appartenait de présenter le 1^{er} budget de la commune fusionnée. Comme l'écrit le CC dans son rapport, «Lors de l'établissement du premier budget prévisionnel 2025 élaboré dans le cadre du processus de fusion à l'automne 2022 et complété au printemps 2023 [...], de nombreux paramètres ont influencé la finalisation du budget, dont la majorité découlent de décisions et processus législatifs en lien avec le Canton. Dans ce cadre, le Conseil communal dispose d'une marge de manœuvre réduite et doit s'investir pour le bon fonctionnement des institutions aux meilleurs coûts possibles. Chaque poste est ainsi analysé individuellement et revu à la hausse ou à la baisse en fonction des réalités».

Comme l'a dit Laurent Cosandey, rapporteur de la commission de gestion et des finances, «ce premier budget nous semble un beau succès. En effet il intègre l'addition de toutes les dépenses prévues par les 4 communes; tout le personnel et ses compétences ont pu être gardées, et il n'est pas déficitaire. On peut donc se réjouir de ce premier budget». La commission a demandé au CC de bien prioriser les investissements prévus pour cette législature, car la réalisation complète de ceux-ci grèverait gravement les finances communales. Tous les groupes confirmaient que la prudence devra être de mise mais qu'ils mettront tout en œuvre pour que tout se passe bien durant cette législature. A noter que le CC, prudent, avait déjà intégré la diminution d'impôts prévue par le canton, et cette somme apportera une réserve bienvenue.

Une subvention pour encourager la mobilité douce

La création de la commune de Laténa s'inscrit notamment dans une dynamique de renforcement des services publics.

Comme l'a dit Daniel Rotsch, président du conseil communal «[...] le conseil communal a repris les dispositions en vigueur dans l'ancienne commune de La Tène pour subventionner les abonnements de transport en commun, en particulier le système tarifaire Onde Verte, pour encourager l'utilisation des transports publics au sein de la nouvelle commune et dont bénéficiera l'ensemble de la population de la nouvelle commune de Laténa».

Pour rappel, les personnes domiciliées à Laténa, âgées de 6 à 25 ans, ainsi que les personnes éligibles au tarif senior de la communauté tarifaire neuchâteloise Onde Verte peuvent bénéficier d'une subvention couvrant 50% du coût d'un abonnement annuel Onde Verte (2 zones) ou FlexiAbo (2 zones), cette dernière réduction étant applicable une fois par an. Pour les adultes, ils bénéficient du prix jeune lors de l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte (2 zones) ou FlexiAbo (2 zones), cette dernière réduction étant applicable une fois par an.

Cette dépense budgétée de 410'000 francs a été validée par le plénum.

Une économie pour 3 minutes

Charles Constantin a clos la séance après 3 heures 57 de débats. Ces trois minutes ont permis (déjà) d'économiser 2'000 francs de jetons de présence. C'est par une photo de groupe et avant un verre de l'amitié tardif mais bienvenu que s'est terminé ce conseil général historique.

DJ





DANIEL VILLARD (DIRECTEUR GÉNÉRAL)

« Notre parcours me surprend agréablement »

Directeur général du HC Bienne, Daniel Villard ne s'attendait pas à voir Bienne flirter avec la sixième place compte tenu de la phase de reconstruction entamée en début de saison via l'intégration de plusieurs jeunes talents. « Tout est très serré et l'on pourrait vite se retrouver dans une position inconfortable, mais si on m'avait prédit un tel parcours jusqu'à mi-décembre, j'aurais signé tout de suite », explique-t-il.

« En vingt ans, Daniel Villard a ramené le HC Bienne des bas-fonds de la deuxième division au sommet de l'élite avec, en plus, une nouvelle patinoire. » Ces mots sont prononcés par Klaus Zaugg, journaliste de renom dans le milieu du hockey suisse. Mais si le club seelandais a évolué sur le plan sportif, le directeur général rappelle que depuis son arrivée en juillet 2003, le secteur de l'administration et du marketing a passé de trois à quatorze personnes. « Au début, je m'occupais de la publicité, de la communication, des transferts, du mouvement juniors, etc., mais mon rôle a complètement changé aujourd'hui », confie-t-il. « En fait, je suis un peu le capitaine du bateau. Je dois veiller à ce que tout fonctionne en sachant que j'ai aussi dû m'adapter à des choses que je ne connaissais pas comme la gastronomie, par exemple. Je discute régulièrement avec notre directeur sportif Martin Steinegger, qui est véritablement une perle pour notre club. Si un jour nous devions le remplacer, il n'y aurait pas vingt-cinq personnes sur le marché pour accomplir ce travail avec le même feeling et tissu de compétences que lui. »

Yanick Sablatnig arrive, Elvis Schläpfer s'en va

Pour Daniel Villard, le HC Bienne est actuellement en phase de consolidation et c'est uniquement en faisant preuve de patience qu'il sera possible d'atteindre une nouvelle fois



Daniel Villard: « Je pense que la surcharge du calendrier qui entraîne un enchaînement de matchs sur un rythme effréné n'est pas un scénario optimal pour les joueurs. » (photo ldd)

des sommets, comme ce fut le cas lors de la saison 2022-2023 où son équipe s'était qualifiée pour la finale face à Genève Servette. « On se trouve actuellement dans une période de transition où nous construisons une équipe avec un bon mélange entre les joueurs d'expérience et les jeunes. Je dois dire que je suis extrêmement satisfait du travail effectué par notre entraîneur Martin Filander et ses deux

assistants Mathias Tjerqvist et Beat Forster. Leur mentalité colle parfaitement avec la philosophie de notre club qui, ne l'oublions pas, reste avant tout une grande famille. » Cette saison, le HC Bienne travaille en étroite collaboration avec le HC Olten (Swiss League), mais également avec des clubs régionaux comme Zuchwil et Lyss. Au chapitre des mutations, Bienne annonce le départ immédiat d'Elvis Schläpfer qui va rejoindre le CP Berne dans le cadre d'un échange. En contrepartie, c'est l'ailier de 25 ans Yanick Sablatnig qui rejoint la Tissot Arena en provenance du CP Berne. Cette saison, il a marqué sept points (cinq buts, deux assists) en vingt-six matches avec le club de la capitale. Ce talent apportera une force supplémentaire au HC Bienne grâce à son expérience et à son énorme potentiel.

Un air de déjà-vu

Comme la saison dernière, l'équipe de Martin Filander doit faire face à de nombreuses blessures au point de se demander si la poisse s'acharne sur le club seelandais: « Non, ce n'est pas un phénomène qui frappe uniquement notre club », explique Daniel Villard. « Toutes les équipes connaissent aussi ce genre de problèmes. Je pense que la surcharge du calendrier qui entraîne un enchaînement de matchs à un rythme effréné n'est pas un scénario optimal pour les joueurs. »

Le plus beau cadeau que Bienne puisse faire à son directeur général Daniel Villard cette saison, c'est de se qualifier pour les play-offs, d'une part, et de présenter un spectacle chatoyant, d'autre part. Sachant que l'entraîneur Martin Filander est un adepte du hockey rapide et du beau jeu, qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler un certain Antti Törmänen, on se dit que la confirmation des bons résultats enregistrés jusqu'ici n'entre pas forcément dans le domaine de l'utopie.

Olivier Odiet

Toute l'équipe du Garage-Carosserie Storrer vous souhaite de très Belles Fêtes de Fin d'Année

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !
2087 Cornaux // storrerautomobiles.ch

20
2004 - 2024

Soins d'Auréli
MASSAGE - ESTHETIQUE - ONGLERIE
Auréli se déplace chez vous

www.soins-daure.ch
076 239 82 26

-40 %

Pour tous les habitants de Lignières !!!



LE LANDERON

Un Noël festif et convivial pour le club de loisirs des aînés



Quel plaisir, pour une quarantaine de membres du club de loisirs des aînés, de se retrouver, mardi de la semaine dernière dans les locaux du NBA, afin de profiter ensemble d'un bel après-midi de Noël. Fabienne Spring et Brigitte Schneider, organisatrices, accueillent, tout sourire, chaque aîné venu passer là un tout beau moment de plaisir et de partage assuré.

Les visages souriants, les conversations allaient bon train, chacun profitant de se faire plaisir avec les douceurs et mandarines présentes sur les tables dans l'attente de l'arrivée des enfants venus agrémenter ce début d'après-midi avec des chants.

L'attente ne se prolonge pas et c'est sous les applaudissements que les quarante-six enfants des classes de Laurence Petruzzi (5H) et d'Ophélie Perrot (6H), chapeautés de bonnets de Noël à pompons, se répartissent dans la salle pour apporter aux aînés une jolie carte décorée avec, à l'intérieur, un petit texte de présentation, un coloriage et des vœux de fin d'année. En remettant ces cartes, chaque enfant demandait «Vous allez bien» avant d'entamer de petites conversations.

Vient le moment de se mettre en place pour donner une aubade des plus plaisantes avec des chants joyeux d'antan et d'aujourd'hui, non seulement en français, mais également en allemand, en anglais et avec une petite teinte espagnole. Chaque interprétation était fortement applaudie, les visages attendris montrant le plaisir ressenti face à ces moments d'écoute de toutes ces jeunes voix. Bien entendu, le bis demandé par l'assistance était accordé.

Mais rien n'était terminé, car, oh quelle belle surprise, les enfants munis de leurs propres jeux s'approchaient des tables pour parler et proposer de jouer ensemble à divers jeux, jeux de cartes, Puissance 4 UNO» et même au jeu d'échec qui a rencontré un intérêt attentif avec un aîné. Quel magnifique moment intergénérationnel où aînés et enfants jouent ensemble avec plaisir. Un grand merci aux enseignantes qui ont préparé ces moments festifs pour les aînés. Petit pains et chocolats sont offerts à tous en remerciement de leur présence fort appréciée.

C'est ens

uite au président, Roland Spring, de faire une apparition pour donner des informations quant aux chantiers en cours et aux projets que la Commune envisage. Il se met ensuite à disposition pour répondre aux questions et profiter d'un petit moment de partage.

Le moment incontournable des quatre-heures arrive avec un morceau de délicieux Panettone, de mandarines, de chocolats et de boissons diverses. Un tout bel après-midi plein de convivialité, de plaisir et de surprises qui, à n'en pas douter, restera bien présent dans les cœurs avec en plus un petit cornet de friandises préparé par Fabienne et Brigitte et offert à chacun.

Un grand merci à Fabienne et à Brigitte pour leur engagement auprès des aînés.

CP

ENGES – NOËL DES AÎNÉS

Un moment convivial et festif

Le mercredi 11 décembre 2024, la salle communale d'Enges a accueilli près de 40 participants pour le traditionnel Noël des Aînés. Organisée de main de maître par les membres du CC et le personnel communal, la rencontre a débuté à 15h30 avec un quiz et un loto en 6 tours, de quoi animer l'après-midi. Après un apéritif convivial, les invités ont savouré une fondue chinoise, avant de profiter d'une soirée dansante où chacun a pu retrouver les airs de sa jeunesse. Un bel événement sous le signe du partage et de la bonne humeur. Un grand merci aux organisateurs.

TAD



LA TÈNE

L'année 2025 approche à grands pas

Voici venir les fêtes de fin d'année. Pour les petits chérubins, il est un acte incontournable: décorer le sapin de Noël pour y glisser dessous les cadeaux tant attendus.

Mais les fêtes passées, il serait triste de voir traîner dans les rues ces majestueux arbres de nos forêts. Alors, donnez une seconde vie à votre sapin et contribuez au recyclage! Faites un nœud à votre mouchoir ou une annotation dans votre agenda et venez déposer votre sapin le samedi 4 janvier 2025, directement au hangar de la voirie communale à la Rue Louis-de-Meuron 8, à Marin.

Votre correspondant local vous remercie de l'accueil que vous faites à ses articles et espère encore vous satisfaire l'année prochaine. Il compte sur vous pour étoffer le contenu du Bulcom en lui annonçant les événements qui vous semblent dignes d'être partagés avec les autres lecteurs.

Joyeuses fêtes à toutes et tous et bonne année 2025.

DJ



Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Lorsque la science rencontre le cinéma, entre réalité et fiction



Crédit: Ralph W. lambrecht sur Pexels

Depuis ses débuts, le cinéma a toujours été captivé par la science et ceux qui la pratiquent. Mais reflète-t-il fidèlement cette réalité? Au fil des dernières décennies, l'industrie cinématographique a multiplié les collaborations avec des scientifiques, cherchant à rendre ses récits plus crédibles et conformes à la réalité scientifique.

Dévier un astéroïde

De nombreux films explorent la menace d'astéroïdes fonçant vers la Terre et les réactions humaines face à un tel danger. Deux films hollywoodiens sortis la même année (1998) illustrent bien comment le cinéma peut s'emparer avec plus ou moins de vraisemblance d'une thématique: *Deep impact* et *Armageddon*. Les auteurs de *Deep Impact* se sont entourés de conseillers, parmi lesquels Eugene Merle Shoemaker. Ce géologue américain a co-découvert la comète Shoemaker-Levy 9, qui est entrée en collision avec Jupiter en juillet 1994, fournissant aux scientifiques la première observation directe d'une collision extraterrestre d'objets du système solaire. Grâce à ses conseils l'équipe du film a reproduit de manière saisissante l'impact de la comète dans l'Atlantique et le tsunami qui s'ensuit.

L'astéroïde du film *Armageddon*, lui, n'est pas crédible. Il a la taille du Texas, c'est-à-dire un million de fois plus massif que n'importe quel astéroïde susceptible de menacer la Terre. À titre de comparaison, celui qui a anéanti les dinosaures devait mesurer entre 10 et 15 kilomètres de diamètre. Et, chose absurde, personne dans le film ne le remarque jusqu'à quelques semaines avant l'impact. En réalité, les astronomes scrutent minutieusement le ciel à la recherche de tout ce qui pourrait venir à notre rencontre. S'il existe un corps céleste suffisamment gros pour nous causer des ennuis, ils ont modélisé ses orbites possibles jusqu'à des centaines d'années dans le futur.

Dans les deux films, cependant, l'astéroïde est finalement détruit à l'aide d'armes nucléaires, ce qui n'est certainement pas une bonne idée car l'explosion à proximité de la Terre générerait une multitude d'impacts plutôt qu'un seul. Deux décennies plus tard, la mission *Double Asteroid Redirection Test* (DART), dirigée par la NASA, a été le premier test de déviation d'un astéroïde. La cible choisie, Dimorphos, est une lune de Didymos, à environ 11 millions de kilomètres de la Terre. Aucun des deux ne constitue une menace pour la Terre, mais leurs caractéristiques communes en faisaient une cible de référence idéale. Lancé le 24 novembre 2021, le vaisseau spatial DART est entré délibérément en collision avec Dimorphos le 26 septembre 2022, à une vitesse de plus de 20 000 km/h et a raccourci son orbite de 32 minutes. Cette mission a démontré la faisabilité de la technologie pour dévier les astéroïdes

dangereux, ce qui représente une étape importante dans les capacités de défense de la Terre.

Survivre sur Mars

Le film *Seul sur Mars* (*The Martian*) décrit comment, à la suite d'un accident, un astronaute doit survivre à la surface de la planète rouge pendant des mois. Selon la NASA, ce film est remarquablement réaliste et scientifiquement exact et il met en scène plusieurs technologies déjà mises au point. C'est le cas du module d'habitation de l'astronaute, utilisé par la NASA sur terre pour entraîner des équipages pour de longues missions dans l'espace. De même, il est possible, comme dans le film, de faire pousser des pommes de terre dans l'espace: les occupants de la Station Spatiale Internationale ISS ont réussi à y faire pousser de la laitue. Dans le film, le héros respire de l'oxygène à l'intérieur de son module d'habitation. Les astronautes ont effectivement la possibilité de créer de l'oxygène par électrolyse, c'est à dire en séparant l'oxygène et l'hydrogène présent dans les molécules d'eau.

Le film comporte tout de même un certain nombre d'erreurs. La tempête de poussière qui agit comme déclencheur du film n'est pas scientifiquement exacte, principalement parce qu'elle exagère considérablement la force des vents martiens. Sur Mars, l'atmosphère est extrêmement fine – environ 1 % de la pression atmosphérique terrestre – ce qui rend les vents, même les plus violents, beaucoup plus faibles que sur Terre. Bien qu'ils puissent atteindre des vitesses proches de 100 km/h, ceux-ci sont plutôt comparables à une brise légère sur Terre. Ils n'ont pas suffisamment de force pour endommager des structures et faire basculer des engins spatiaux, comme c'est le cas dans le film.

Affaiblir une tornade

Les phénomènes météorologiques violents sont un des thèmes favoris des films catastrophes. Les deux films *Twister(s)* mettent en scène des météorologues et des chasseurs de tempêtes qui cherchent à mettre au point une méthode pour affaiblir ou détourner les tornades. Une tornade est un tourbillon de vents extrêmement violents qui prend généralement naissance à la base d'un nuage d'orage (cumulonimbus). Ce phénomène météorologique est très destructeur, même s'il est de durée et d'étendue limitées.

Détourner une tornade est une tâche extrêmement complexe, car elle implique de manipuler des phénomènes météorologiques à grande échelle. Cependant, plusieurs solutions théoriques sont envisagées, bien que toutes soient hautement spéculatives. Comme les tornades se forment en raison de différences de température et d'humidité dans l'atmosphère, modifier la température permettrait de réduire les gradients. Une autre solution serait d'utiliser des jets d'air puissants ou des explosions pour contrer les cisaillements de vent à l'origine de la rotation du tourbillon. Ou encore d'augmenter artificiellement la pression dans les zones de basse pression où elles se développent. Contrairement à ce que montre le film, aucune de ces méthodes n'est réalisable avec les technologies actuelles. En outre, une telle approche serait probablement vaine, car stopper une tornade ne traiterait ni la cause sous-jacente du phénomène ni la formation des tornades suivantes.

En partenariat
avec

 viteos
partenaire de transition énergétique

Le **Domaine Divernois** vous souhaite ses meilleurs voeux pour vos fêtes de fin d'année!

Retrouvez-nous au Vignoble 7 - 2087 Cornaux
ou sur www.domainedivernois.ch

chauffage-sanitaire
réseau d'eau

vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2025

F. Gabus SA • Sous-le-Chêne 2 • 2043 Boudevilliers
tél: 032 857 26 16 • fga@fgabus.ch • www.fgabus.ch

Salon de coiffure

Élégance et
Créativité chez
**Concept
Création**

Meilleurs vœux pour 2025

Prenez- rendez au **032 753 43 39** Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin

Voire garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

Garage du Bequet

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle Année.

ACC VEHITECHNIQUE

point de vente
multimarque
voiture spécialisée en véhicules neufs

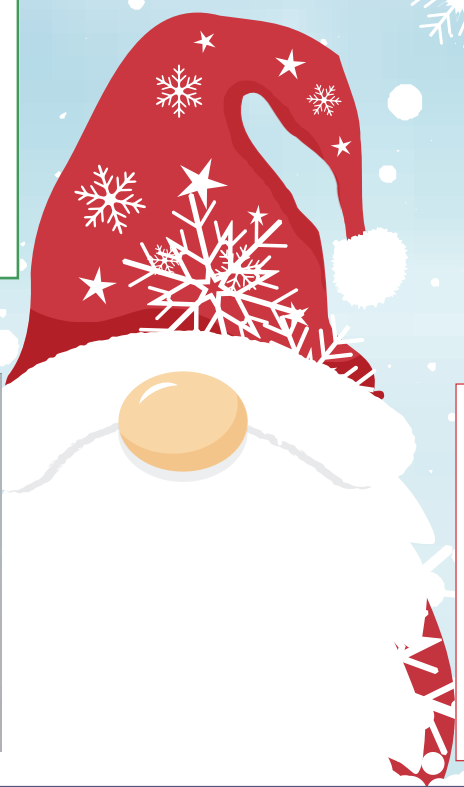
voitures neuves
plus de 30 marques

- Vente
- Reprise
- Entretien
- Réparation

PRIX IMBATTABLES

Toute notre équipe vous remercie de votre fidélité et vous souhaite de Belles Fêtes de Fin d'Année

SERVICE DE RAMONAGE
Schwab René
La Ronde-Fin 13
2087 Cornaux
+41 (0)32 757 65 73
schwab.ramo@bluewin.ch



vous remercie pour votre fidélité et vous présentent ses meilleurs vœux

AUTOHAUS GERTSCH SA
Bielstrasse 27, 3232 Ins
T 032 313 22 25
info@autohausgertsch.ch
www.autohausgertsch.ch

HARMONY COIFFURE
Nadia Mannino
Cornaux

adresse à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

Meilleurs vœux pour l'année 2025

Un Noël de lumière et de proximité à tout un chacun

Le temps de l'Avent s'installe, avec ses lumières scintillantes et ses traditions chaleureuses, nous rappelant qu'en cette période de fêtes, il est essentiel de célébrer ce qui compte vraiment: la magie des échanges humains et le plaisir de découvrir les trésors qui nous entourent. C'est dans cet esprit que nos fidèles annonceurs, artisans, commerçants et restaurateurs locaux, ont souhaité vous adresser leurs meilleurs vœux à travers cette rubrique spéciale du Bulcom.

Ils ont à cœur de partager avec vous leur passion et leur savoir-faire, des atouts précieux qui enrichissent notre magnifique région. Privilégier les commerces locaux, c'est bien plus qu'un geste de solidarité: c'est un choix qui fait vivre nos villages, qui valorise des produits uniques et qui soutient des professionnels investis dans la qualité et la proximité. À chaque boutique, atelier ou établissement, une histoire se tisse, portée par des employés compétents, attentifs et disponibles pour répondre à vos besoins avec un service personnalisé.

Alors, en flânant sur les marchés de Noël, en cherchant un cadeau spécial ou en dégustant un repas convivial, n'oubliez pas que le commerce local a tant à offrir: des créations artisanales, des saveurs authentiques et surtout, cette chaleur humaine qui rend chaque achat plus précieux.

Que cette période soit pour vous l'occasion de redécouvrir les richesses de notre région, de tisser des liens, et de faire rayonner l'esprit de Noël tout autour de vous. À nos lecteurs, comme à tous ceux qui œuvrent pour faire de nos fêtes un moment inoubliable, nous souhaitons un Avent empreint de douceur et des fêtes de fin d'année illuminées par la magie du partage.



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

Pagani peinture et son équipe vous remercient pour votre fidélité et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite à l'occasion de cette nouvelle année



REMERCIÉ SA FIDÈLE CLIENTÈLE ET VOUS
SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

AJA IMMOBILIER

SERVICES IMMOBILIERS

2074 MARIN

WWW.AJAIMMOBILIER.CH

SANDRINE JUNOD ANTUNES

T. 076 319 92 42

INFO@AJAIMMOBILIER.CH



ObjectifDétente
Manucure et Pédicure



**Valérie vous remercie de votre fidélité
et vous souhaite de Joyeuses Fêtes**

Rue En Pellu 13 - 2074 Marin - 0796897715



2024 Chez Facchinetti, le **F** est la première lettre de l'alphabet. **F** comme faire, **F** comme futur. Avec Noël et le temps des remerciements, un autre **F** mérite la une : votre fidélité. A féliciter avec un grand **F** !

2025 L'espérance mène toujours plus loin que la crainte. Avec vous l'an prochain, nous voulons rester tout entier du côté de nos passions professionnelles. Construire, unir : une rime pour vous dire que nous accompagnons nos vœux de promesses d'avenir et de fortes amitiés.

S. Facchinetti SA | Entreprise de construction | Les Ateliers de la Cernia | Gouttes-d'Or 78, case postale, CH-2002 Neuchâtel
E: info@facchinettisa.ch - www.facchinettisa.ch | E: lacernia@facchinettisa.ch - www.lesateliersdelacernia.ch

CARAVANES SCHULTHESS SA



T +41 32 753 80 80
F +41 32 753 80 85

Rte de Soleure 9
2072 St/Blaise NE

schulthess@schulthesscaravan.ch
www.schulthesscaravan.ch

Vous souhaitez une bonne année 2025

LEUTWILER

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

*présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année*

2072 Saint-Blaise • Tél. 032 757 20 23
www.leutwilersa.ch

Joyeuses fêtes de fin d'année



Les Médiévales du Landeron

29 - 30 - 31 août 2025

www.medievales-landeron.ch

© Samuel Gribillon

PAPIERS PEINTS - DÉCORATION

P.-A. STAUFFER
S.A.

**PLÂTRERIE
PEINTURE**

Plafonds suspendus - échafaudages

Clos-Brochet 41 2000 Neuchâtel
032 753 71 47 079 240 72 56



FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

remercie sa fidèle clientèle de la confiance témoignée
et lui présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024

le Vin autrement...

CAVEAU-DÉGUSTATION | DIMITRI ENGEL VINS

*présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année*

Horaires d'ouverture de la Cave

Vendredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h, ou sur rendez-vous

Dimitri Engel Vins

Rue Daniel-Dardel 17 - 2072 Saint-Blaise

Tél. & Fax 032 753 29 46 - Mobile 079 216 97 37 - dimitri@engel-vins.ch

Stoppa

Fils SA

PLÂTRERIE - PEINTURE

NEUCHÂTEL • MARIN



*vous remercie de votre fidélité durant l'année écoulée
et vous souhaite ses meilleurs vœux*

SolarTech

ENGINEERING SA

Rejoignez le système solaire

0848 003 848

www.solartech-engineering.ch

Vous souhaitez des Joyeuses Fêtes

Rue de la Rosière 2, 2000 Neuchâtel | Tél 032 725 29 79 | www.garage-parcs.ch

GARAGE DES PARCS

Neuchâtel



Joyeuses Fêtes

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel



**MUTTNER
MENUISERIE**

MUTTNER MENUISERIE ÉBENISTERIE
Ville en Bise 7 | 2525 Le Landeron

RÉNOVATIONS | TRANSFORMATIONS
CHARPENTE | FENÊTRES | PORTES
CUISINES | VOLETS | STORES

T. 078 773 26 06 | e.muttner@bluewin.ch
www.muttner.ch

Nous vous souhaitons le meilleur dans la réalisation de vos projets et vous présentons nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour l'an nouveau.

Ferrara Multiservices vous souhaite de Joyeuses fêtes

**FERRARA
MULTISERVICES**

079 289 66 39

Oswaldo Ferrara
Neuchâtel

ferraramultiservices@gmail.com

- Débarras
- Service Transport
- Nettoyage
- Jardinage

Plâtrerie Peinture
Yves BIANCHI SA Fondée en 1900

Pommier 5
2000 Neuchâtel

Tél. 032 724 20 40
yvesbianchisa@bluewin.ch



messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

**Toute l'équipe vous souhaite
une année 2025 exceptionnelle**

LE LANDERON

Téléthon 2024, malgré le froid et la pluie, une belle journée conviviale

Le corps des sapeurs-pompiers ne s'était pas mobilisé pour rien dans la préparation de l'édition 2024 du Téléthon. Dès le matin, tout était en place pour satisfaire un public venu là pour participer à cette action. Ce ne sont pas moins d'une vingtaine de bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée et la soirée soient festives.



Dès le matin, et malgré le froid, un public très intéressé venait admirer la démo des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) qui éteignaient un feu de véhicule avec le sauvetage d'une personne à l'intérieur. Ravi, le public a fortement applaudi ce bel exercice. De plus, le tonne-pompe et l'échelle sur place ont permis de découvrir tout le matériel nécessaire à une intervention.

Il était temps ensuite de se mettre au chaud et de déguster la fameuse soupe aux pois préparée par Michaël Turrian, préparation commencée le vendredi soir avec quelques mains supplémentaires pour le découpage des légumes et autres ingrédients.

Dans une grande mesure, la restauration a connu son succès habituel. Un solde de soupe au pois a même pu être transmise aux sapeurs-pompiers à Cressier dans le cadre du Marché de Noël du dimanche. Il est à rappeler que toutes les préparations ont été faites avec des produits locaux.

Malheureusement, la pluie s'étant invitée en fin de matinée, la fréquentation s'est quelque peu raréfiée. L'après-midi, la pluie très présente, n'a pas attiré de public pour la démo de JSP. Cependant, l'activité sous

tente pour les tout-petits a attiré beaucoup d'enfants appelés à simuler l'extinction du feu d'une maison en bois.

La vente de livres, stylos peluches et écharpes n'ont pas autant trouvé preneur que ce que désiraient les organisateurs, mais l'important était de pouvoir récolter des dons en faisant le bonheur des petits et des grands.

Des remerciements sont adressés à tous les bénévoles qui ont apporté leur aide durant cette journée de même qu'aux commerçants qui ont soutenu cette action. À savoir: Les boulangeries L. Hirschi à Saint-Blaise et Conrad au Landeron, la boucherie A. Léger à Saint-Blaise, les boissons Girard au Landeron, Le Vigneron Encaveur Roland Muster au Landeron, La brasserie «Silly Crow» à Cressier, Bon zeste à Cressier, l'association «Mayahuel» à la Neuveville, La commune du Landeron, les pâtisseries par les amis et/ou famille ainsi que chaque petit commerce du Landeron et de la Neuveville qui ont permis d'entreposer les tirelires.

En général, la fréquentation a été stable, mais le froid, et surtout la pluie ont sans doute retenu beaucoup de personnes à la maison. Le montant de la récolte s'élève aux environs de 18'000 francs pour l'Entre-Deux-Lacs.

La soirée «RED LINE» s'est bien déroulée pour cette deuxième édition et les sapeurs-pompiers ne vont pas s'arrêter là. Une troisième édition devrait voir le jour et comme le souligne Amandine «on est jeune et, comme l'on dit, il faut que la mayonnaise prenne!».

Des remerciements vont à toutes et à tous pour leur soutien. Bravo au corps des sapeurs-pompiers pour leur engagement dans cette belle action.

CP



Le petit lexique régional des Loomis
Découvrez chaque mois une nouvelle expression de notre région, présentée par les Loomis.

Mare seul: Complètement seul

SAINT-BLAISE

Précurseur des assurances sociales La Société de secours mutuels toujours active

Présidée par Jean Fallet, la Société de secours mutuels a tenu, le 5 décembre passé, son assemblée générale annuelle, à la Cantine des Fourches. 25 membres, tous de sexe masculin, sur la quarantaine que compte la société, étaient présents pour accepter comptes et gestion.

Cette société, atypique dans notre époque, constituée au Restaurant de la Fleur-de-Lys au 19^e siècle, relève d'un mouvement de solidarité apparu en Suisse avant le début de l'existence des assurances sociales. Vers 1890, notre pays comptait plus d'un millier de caisses de secours qui assuraient une protection modeste contre les maladies et accidents ainsi que pour venir en aide aux veuves.

Tel est encore le but de la Société de secours mutuels de Saint-Blaise. Ses membres, tous de sexe masculin, paient une cotisation annuelle de CHF 50.00; à leur décès, leur veuve reçoit 1'000.00 francs.

Lors de l'assemblée, le comité élu (photo de Jan Jansen) comprend (de gauche à droite) Roland Puthod, secrétaire (nouveau), Jean Fallet, président, Alexandre Léger, vice-président (nouveau), André Pasche, Marc Chauvy (trésorier); Vito Cavallo, aussi membre du comité n'est pas présent sur la photo.

Selon la tradition, un souper tripes a suivi l'ordre du jour de l'assemblée.



LORDEL

Inauguration du four à pain: Entre Héritage et Saveurs du Terroir



Maryline et Michel Sunier vous attendent dans ce lieu unique pour partager des instants gourmands, imprégnés de traditions locales.

La famille Sunier invite la population à l'inauguration du four à pain de Lordel, le samedi 21 décembre de 10h à 18h, un vin chaud sera offert aux visiteurs.

Construit en 1802, le four à pain de Lordel, propriété de Léopold de Pourtalès, est un témoin précieux du patrimoine local. Situé dans une région animée par les échanges commerciaux, le hameau de Lordel servait de point de rencontre entre les marchands de bétail du Val-de-Ruz et ceux

du Plateau de Diesse. Autrefois, quatre petites pintes permettaient aux éleveurs de négocier leurs transactions, ainsi qu'un lieu aménagé pour abreuver les animaux. Durant la Première Guerre mondiale, ce four banal devint un lieu essentiel pour les habitants de Lordel et les internés polonais internés dans ce hameau qui l'utilisèrent abondamment pour leurs besoins quotidiens. Fermé en 1923, il a attendu près d'un siècle pour renaître sous une nouvelle forme. Grâce à une rénovation soignée conduite par la famille Sunier, avec le soutien des Monuments et Sites, du Parc régional Chasseral et du PDR du Val-de-Ruz, le four à pain a retrouvé vie. Transformé en un charmant restaurant de campagne, il allie désormais tradition et convivialité, offrant aux visiteurs un espace chaleureux et authentique.

Ouverte de décembre à fin mars, cette petite auberge propose un service d'apéritifs et de restauration le vendredi soir ainsi que le samedi toute la journée et en soirée. Le couple Sunier privilégie les produits de leur ferme, notamment des poulets, agneaux, porcs et, en période de chasse, du cerf issu de leur propre élevage. La cuisine, résolument du terroir, met à l'honneur des spécialités telles que poulets grillés, rôtis de porc, côtes et filets d'agneaux, rôtis, et propose également de délicieuses fondues au fromage, élaborées à partir des produits de la Fromagerie de Nods.

En été, le four à pain ouvrira ses portes un week-end par mois, dédié à la dégustation et à la découverte des produits du terroir. De plus, il est possible de réserver cette charmante auberge tous les jours pour célébrer des anniversaires ou autres événements festifs.

La famille Sunier vous invite à vivre une expérience unique dans ce lieu charmant, où se mêlent moments gourmands et saveurs du terroir. Venez découvrir les traditions locales dans un cadre chaleureux et convivial, et profitez de la cuisine authentique à base de produits de la ferme, le tout dans un décor qui préserve l'âme du passé tout en offrant un cadre moderne et accueillant.

TAD

Le Four
Journée portes ouvertes
Samedi 21 décembre
De 10h à 18h
Venez composer vos paniers du terroirs
VIN CHAUD OFFERT
SOUPE AUX POIS 9.-
Michel et Maryline Sunier
Lordel 2a
2073 Enges
079 699 60 11

VIATERRA SA
IMMOBILIER
Une autre idée de l'immobilier
Un bien immobilier est un bout de notre histoire. Sa vente doit être traitée avec cœur et humanité
Mme Laurence Schmutz, courtière diplômée depuis 15 ans, est la personne de confiance pour vous accompagner de manière personnalisée dans la vente de votre bien immobilier.
032 566 70 30
Place Numa-Droz 2 2000 Neuchâtel
Chemin du Stand 3 2515 Prêles
www.viaterra.ch info@viaterra.ch

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE
T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH
N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

LE LANDERON

Assemblée générale de l'Association de La Vieille Ville (AVVL)

Vendredi 6 décembre, les membres de l'AVVL se sont réunis pour leur assemblée générale annuelle au Caveau de l'Hôtel de Ville. Après les salutations d'usage du président, Pierre Läderach et l'adoption du procès-verbal 2023, l'ordre du jour pouvait être entamé.

Rapport du président

En préambule, Pierre Läderach souligne que l'AVVL est, en 2024, dans sa 51^{ème} année d'existence. Il passe ensuite au compte-rendu des activités de l'année 2024.

Le marché artisanal s'est tenu le 11 mai 2024 sous le soleil avec une hausse de la participation des exposants (offre variée d'articles) attirant un nombreux public. Isabelle Richard reprendra l'organisation de ce marché en 2025.

Le samedi 1^{er} juillet, place au 2^{ème} **vide grenier et repas canadien** attirant une trentaine d'exposants avec une grande variété de marchandises. Une animation de l'association «L'Entre-2 Briques» avec la réalisation d'une fresque en LEGO a apporté une touche récréative. Le souper canadien ouvert à tous a permis de renforcer les liens.

La 35^{ème} édition du **Jazz estival** avec ses six soirées musicales a connu un franc succès, certaines atteignant une atmosphère particulièrement vibrante dans la cour du Château.

Cela fait 30 ans que Catherine Waelti organise le jazz estival, un engagement exceptionnel qui mérite d'être salué. Pour pallier le départ d'Eddy Burgener, des membres de l'AVVL se sont mobilisés pour la soutenir. Au final, le jazz estival a confirmé son rôle de rendez-vous culturel attirant un public fidèle et passionné.

La 49^{ème} édition de la fête de **la Brocante** s'est tenue fin septembre avec un nombre stable de marchands présents. Les conditions météorologiques difficiles ont eu un impact notable sur la fréquentation et l'organisation (impossibilité d'utiliser les champs prévus pour le stationnement des véhicules, notamment). Malgré les difficultés rencontrées, cet événement a maintenu son statut d'évènement phare grâce à la mobilisation des organisateurs et des participants,

Si le **Marché de l'Avent**, organisé du 30 novembre au 1^{er} décembre a connu une faible fréquentation le samedi, le dimanche a vu un public nombreux déambuler dans le Vieux Bourg pour le plus grand plaisir des marchands.

Comme à son habitude, l'AVVL s'est chargée de la décoration lumineuse du Bourg début décembre.

Quatre rencontres avec les autorités communales ont été planifiées, réunions portant sur la fermeture du Bourg à la circulation. Les diverses discussions ont permis de relever certains dysfonctionnements et d'explorer les ajustements possibles pour la deuxième année d'expérimentation. Ces échanges réguliers témoignent de l'importance du dialogue pour le bon déroulement des projets impactant le Vieux-Bourg.

Quelques informations sont ensuite données sur le fonctionnement de l'AVVL et l'avenir pour 2525 (50^{ème} édition de la Brocante, festivités du 700^{ème} et autres).

Pour terminer, il remercie ses collègues du comité qui, grâce à leur engagement, a permis de retrouver un esprit de reconstruction et une vision d'avenir dans un climat de camaraderie.

Présentation des comptes

Eugène Herschdorfer, caissier présente les comptes 2023 en parcourant les divers postes de la comptabilité. Il souligne que, grâce aux bons résultats de la brocante 2023, les comptes présentent une meilleure situation que l'année passée.

Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Démissions, admissions

Après 15 ans au comité de l'AVVL, André Gonzeth quitte ses fonctions tout en restant toutefois à disposition pour apporter de l'aide.

Isabelle Richard reprend l'organisation du Marché artisanal en remplacement de Mairy Kiriakou démissionnaire.

Comité

Le comité est élu dans la composition suivante: Pierre Läderach, président et responsable des infrastructures de la brocante – Philippe Voillat, vice-président, responsable places de parking visiteurs et marchands, signalisation routière et panneaux publicitaires – Eugène Herschdorfer, caissier – Marion Bourquin, secrétariat (en remplacement de Mairy Kiriakou) – Patrick Di Lenardo, tenue des PV de l'AG – Dunya Perret-Gentil et Patrick Di Lenardo, graphisme, publicité, communication, relations publiques, réseaux sociaux et site internet – Etienne Mutner, responsable couvert de la cour du château, montage d'infrastructures et diverses tâches – Yves Jakob, responsable vaisselle écologique, responsable infrastructures électriques et du matériel en général – Vincent Forster, responsable apéro brocante, soutien et aide au fonctionnement des cantines – José Schull, organisation et tenue des cantines dans toutes les manifestations de l'AVVL – Esther Stamm et Caryl Albano, relations avec les brocanteurs (suivi inscription, contrôle des surfaces louées etc.).

Manifestations 2025

Marché artisanal, samedi 10 mai – Vide Grenier, samedi 7 juin – Jazz estival, tous les jeudis soir du 7 août au 11 septembre – Brocante du vendredi 26 septembre au dimanche 28 septembre – Marché de l'Avent, samedi 6 et dimanche 7 décembre.

Divers.

Des remerciements sont adressés à Eugène Herschdorfer pour les 50 ans passé au sein du comité. Un cadeau sous forme de bouteilles de vin marque cet évènement.

Merci également à Catherine Waelti pour ses 30 ans d'activités et d'organisation du Jazz Estival. Des fleurs lui sont offertes pour son engagement.

La séance se termine autour du verre de l'amitié.


CP

eligreen

Votre expert en énergies renouvelables.

eligreen.ch

Une nouvelle identité au service de l'énergie littorale.





Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux

Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27

info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

CORNAUX

Séance du Conseil général extraordinaire du 9 décembre 2024

Lundi 9 décembre dernier, les membres du Conseil général se sont réunis pour la dernière séance de l'année 2024. Si l'ordre du jour était plutôt peu chargé, cette séance fut aussi l'occasion pour le Conseil communal de présenter le nouvel administrateur de la Commune de Cornaux, Paul Favre.

Une fois n'est pas coutume, c'est Isabelle Weber, en sa qualité de présidente du Conseil communal, qui a pris la parole avant le président du Conseil général, pour présenter Paul Favre à l'Assemblée, qui a été engagé récemment au poste d'administrateur communal.

Modification du règlement du PS Marais aux Chevaux au sens de l'art. 95 al. 3 LCAT

Dans son rapport, le Conseil communal informe le Conseil général d'une modification de minime importance du plan spécial afin d'élargir aux activités économiques du secteur secondaire les parcelles actuellement réservées aux commerces. Cette proposition est formulée en accord et suite aux discussions menées avec le Conseil d'État. La conjoncture et les besoins ayant évolués, le canton et les développeurs du site souhaitent pouvoir ouvrir aux activités économiques les parcelles 3716 et 3756 initialement dédiées aux activités commerciales. Ils entendent développer un projet accueillant tant des activités commerciales que des activités économiques. Par ailleurs, dans le cadre de la construction de la ligne directe, les CFF ont besoin de disposer d'un site d'appui. A cet effet, ils ont acquis récemment la parcelle 3761.

Le groupe PLR a enjoint le Conseil communal à être extrêmement vigilant en ce qui concerne le bien-être des habitants de Cornaux, en veillant à ce qu'ils ne subissent pas de nuisance, par exemple sous forme de bruit, ou encore d'augmentation du trafic routier. Claudine Salzmann en a pris note et déclaré que le conseil communal serait attentif le moment venu. Elle a aussi précisé qu'il n'était pas question de centre commercial, mais de zone commerciale.

Modification de la convention d'organisation du Guichet Social Régional de l'Entre-deux-Lacs

Sous la dénomination de Service Social Régional de l'Entre-Deux-Lacs, les communes de l'Entre-Deux-Lacs ont créé en 2007, leur service social régionalisé. Regroupant le bassin de population de notre région, le SSREDL concerne actuellement près de 20000 habitants répartis dans les 8 communes suivantes: Cornaux, Cressier, Enges, Hauterive, La Tène, Le Landeron, Lignières et Saint-Blaise. Un élément majeur dans l'organisation du SSREDL interviendra au 1 janvier 2025: la fusion de 4 communes (Enges, Hauterive, la Tène et Saint-Blaise) et de ce fait la création de la nouvelle commune de Laténa. À cet effet, il convient d'adapter et modifier la convention d'organisation du SSREDL. Cette modification est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Dépôt d'une motion par le groupe PLR, section Cornaux «pour une fusion avec les communes de Lignières et Cressier»

Le Groupe PLR, a déposé une motion visant à entreprendre un projet de fusion avec les communes voisines de Lignières et Cressier, cette initiative s'inscrivant dans le contexte du mouvement global de fusion des communes dans le canton de Neuchâtel.

Le parti socialiste, par la voix d'Alexis Messerli, a déclaré soutenir l'idée générale, mais a rappelé qu'une fusion ne se faisait pas seulement pour servir des intérêts économiques, mais devait aussi être au service de la population et que c'était le bon moyen de renforcer la démocratie et d'impliquer les habitants.

La motion est acceptée à l'unanimité.

Vieille forge

La motion relative au bâtiment sis rue des Fontaines 7, connu sous le nom de «Vieille forge» reste ouverte dans l'attente du rapport qui sera établi conjointement entre l'Exécutif et la Commission précitée. Le dossier a été soumis en 2020 à la Commission des études et bâtiments et est toujours à l'étude.

Vitesse

Il avait été demandé, encore une fois, au Conseil Communal de se pencher sur la question de la vitesse au sein du village, plus particulièrement à la rue des Fontaines. Un radar éducatif a effectué des relevés de vitesse entre le 19 octobre et le 11 novembre 2024 et a enregistré 2502 passages.

Sur les 1128 véhicules contrôlés à la descente, près de la moitié des véhicules circulaient à moins de 20 km/h, 24 véhicules circulaient à une vitesse située entre 31 et 40 km/h et un seul véhicule a été mesuré à 41 km/h.

Sur les 1374 véhicules contrôlés à la montée, près de 60% des véhicules circulaient à moins de 20 km/h et seuls 32 véhicules (soit 2,3 %) circulaient entre 31 et 41 km/h.

Passage piéton

Cédric Baudet, PS, a demandé qu'un passage piéton soit dessiné aux abords de l'école, au niveau du tilleul. De nombreux parents déplorent cette absence de marquage et sont inquiets pour les enfants. Bien que les passages pour piétons ne soient pas nécessaires dans les zones 30 km/h, l'ordonnance fédérale prévoit qu'ils peuvent être installés proches des écoles.

Travaux et ouvertures de routes

Cédric Divernois a interpellé le conseil communal concernant les travaux du CAD, à la route des Provins en questionnant le manque d'anticipation et de coordination avec la fermeture liée aux travaux de réfection du pont CFF. Le Conseil communal a répondu que cela n'avait malheureusement pas été possible, en raison des calendriers des CFF et du Groupe E.

Neige

Cédric Baudet, a remercié la voirie pour le travail de déneigement de la commune lors des récentes chutes de neige, mais a appelé au bon sens. En effet, la neige a été entassée au milieu des trottoirs les rendant impraticables pendant plusieurs jours.

Castor

Laurent Krebs a déclaré que la situation au canal du Bois Rond était de nouveau compliquée et que les mesures prises étaient insuffisantes, ce qu'a confirmé Lina Veliz. Le statut d'espèce protégée du castor, rend la situation complexe.

Pont CFF

Laurent Krebs a remarqué que le trottoir sous le nouveau pont CFF est immense alors que la route paraît peu large. Le Conseil communal a précisé que la route était tout à fait aux normes et que le trottoir deviendrait en partie la piste cyclable reliant Cornaux à Saint-Blaise.

Landi

Cédric Divernois a remercié le Conseil communal ainsi que tous les intervenants à la présentation du nouveau magasin Landi, en relevant les qualités du projet.

IN



Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



ENTRE-DEUX-LACS

Une veillée de Noël merveilleuse au temple de Lignièrès

Parmi toutes les histoires qui ont bercé notre enfance, il en est une qui, à notre sens, reste la plus attendue et la plus extraordinaire. Elle est contée chaque année au soir du 24 décembre au temple de Lignièrès. La préservation de ce moment d'intimité et de simplicité peut nécessiter de la détermination face aux multiples sollicitations de la famille. Si vous y parvenez, vous passerez un moment empli de joie et de sérénité que vos enfants garderont dans leur cœur leur vie durant. Une fois la porte du temple poussée, des personnes bienveillantes vous accueillent. Un splendide sapin chamarré se dresse, majestueux, en son cœur. Dans la crèche les santons semblent s'animer autour du Nouveau-né. Des visages, souvent connus, parfois nouveaux, vous gratifient d'un sourire entendu. Cette nuit, nous sommes tous venus dans ce lieu spirituel partager la joie de la naissance d'un petit être qui nous a révélé le chemin du bonheur. Nous chantons le cœur joyeux. Bientôt nous partageons fraternellement tresse et vin chaud avant de s'en retourner à la maison, légers et reconnaissants. Dans la nuit, le chemin lui-même nous appelle. Illuminé par la lumière chaude des vitraux, il nous porte vers notre foyer avec une confiance renouvelée.

Murielle et Nicolas Pointet, Le Landeron

Veillée de Noël le 24 décembre à 22h au temple de Lignièrès, chaleureuse bienvenue à chacun!

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 20 décembre

09 h 00 Messe à St-Blaise, Chapelet, confessions, écoute

14 h 30 Communion aux malades à domicile

17 h 00 **Célébration pénitentielle communautaire aux 10'000 Martyrs au Landeron**

Samedi 21 décembre

11 h 00-12 h 00 Confession individuelle

18 h 30 Messe à St-Blaise, 4^{ème} Dimanche de l'Avent

19 h 30 Célébration pénitentielle communautaire à l'Eglise de St-Blaise

Dimanche 22 décembre

09 h 00 Messe à St-Blaise, 4^{ème} Dimanche de l'Avent

10 h 30 Messe à St-Blaise, 4^{ème} Dimanche de l'Avent

Mardi 24 décembre

Secrétariat fermé jusqu'au mardi 07.01.2025

16 h 00 Messe de Noël, Nativité du Seigneur. Solennité

18 h 30 Messe de Noël des Familles avec Crèche vivante

00 h 00 Messe de Minuit, Nativité du Seigneur, Solennité

Mercredi 25 décembre

09 h 00 Messe de la Nativité du Seigneur, Solennité

10 h 30 Messe de la Nativité du Seigneur, Solennité

Judi 26 décembre

Secrétariat fermé jusqu'au mardi 07.01.2025

Vendredi 27 décembre

09 h 00 Messe à St-Blaise

Samedi 28 décembre

18 h 30 Messe à St-Blaise, Sainte Famille

Dimanche 29 décembre

09 h 00 Messe à St-Blaise, Sainte Famille

10 h 30 Messe à St-Blaise, Sainte Famille

Mardi 31 décembre

17 h 30 Chapelet

18 h 00 Messe de la St-Sylvestre à St-Blaise

Mercredi 1^{er} janvier 2025

10 h 30 Messe du Nouvel an, Sainte Marie Mère de Dieu

Vendredi 3 janvier

09 h 00 Messe du Sacré-Cœur de Jésus

Samedi 4 janvier

09 h 00 **Messe de l'Epiphanie du Seigneur à Hauterive**

Chapelet, confessions, écoute

18 h 30 Messe de l'Epiphanie du Seigneur à St-Blaise

Dimanche 5 janvier

09 h 00 **Messe de l'Epiphanie à Hauterive**

10 h 30 Messe de l'Epiphanie à St-Blaise

Mardi 7 janvier

08 h 30-12 h 00 Secrétariat ouvert

09 h 00 **Pas de Messe à St-Blaise**

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact : abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 22 décembre

10 h 00 Messe interparoissiale

Lundi 23 décembre

9 h 30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mercredi 25 décembre

10 h 00 Messe de Noël animée par l'ensemble vocal des paroisses

Judi 26 décembre

11 h 00 Messe au Foyer

Dimanche 29 décembre

10 h 00 Messe interparoissiale

Mardi 31 décembre

11 h 00 Messe au Foyer

Judi 2 janvier 2025

11 h 00 Messe au Foyer

Mardi 7 janvier

11 h 00 Messe au Foyer

15 h 30 Catéchèse 5^e H au Chalet St-Martin

16 h 45 Catéchèse 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 8 janvier

14 h 30 MCR – Vie Montante au centre réformé à Cressier

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,

032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-

dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et

www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Mardi 24 décembre

17 h 00 Messe de Noël des familles animée par les enfants de la catéchèse

Mercredi 1^{er} janvier 2025

0 h 00 Messe du 1^{er} jour de l'An à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 5 janvier

10 h 00 Messe interparoissiale de l'Epiphanie à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Vendredi 10 janvier

17 h 45 Chapelle: adoration – méditation

18 h 15 Chapelle: messe

Dimanche 12 janvier

10 h 00 Messe interparoissiale à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,

032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-

dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et

www.cath-ne.ch

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

Pensons dans nos prières aux jeunes qui seront au camp du 27 décembre au 2 janvier aux Mosses. Qu'ils vivent des temps bénis, riches en amitié et découverte du Dieu d'amour, manifesté en Jésus-Christ.

ENTRE-DEUX-LACS

Dans le cadre du calendrier de l'Avent à St-Blaise, venez découvrir la **fenêtre illuminée au foyer à 18h le mardi 24 décembre**. Apéro convivial. Si vous le désirez, vous pouvez venir pour le repas canadien qui suivra et profiter de la présence de la pasteur Delphine Collaud avant son départ à la retraite. Son culte d'adieux aura lieu le 12 janvier à 10h au temple de St-Blaise.

Séminaire Libérer 1 - les 3, 4 et 5 janvier, centre paroissial, Cressier. La formation «libérer!» pose les jalons bibliques et théologiques d'une prière qui libère. Son but est de permettre à chacun d'entrer dans plus de liberté, de grandir dans sa relation à Christ et aux autres et dans son identité d'enfant de Dieu. Elle veut aider chacun à participer à l'action libératrice et thérapeutique du Christ pour soi et pour les autres et encourage les églises à s'ouvrir à cette démarche. Horaire et informations sur le site.

D'avantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 22 décembre

10 h 00 Culte unique au temple de St-Blaise. Nous nous réjouissons beaucoup de vivre cette célébration dans le temple restauré! Nous aurons la joie d'avoir parmi nous Timothée Berger, de retour d'Australie après sa formation de pilote missionnaire à la MAF. Programme spécial pour l'enfance au foyer. Pas de garderie.

Mardi 24 décembre

17 h 30 Noël pour tous avec les enfants au centre paroissial de Cressier - saynètes et chants de Noël - vin chaud et douceurs à déguster. Venez nombreux et invitez vos amis!

22 h 00 Veillée de Noël au temple de Lignières.

23 h 00 Veillée de Noël au temple de St-Blaise.

Mercredi 25 décembre

10 h 00 Culte unique de Noël au temple du Landeron.

Dimanche 29 décembre

10 h 00 Culte unique au temple de Lignières.

Dimanche 5 janvier

10 h 00 Culte unique de retour du camp de ski au centre paroissial de Cressier.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi

Chaque mardi au foyer, accueil dès la 9^e Harmos. Reprise le mardi 7 janvier. Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 7 janvier

10 h 00 Culte au Home St-Joseph.

Mercredi 8 janvier

14 h 30 **MCR - Mouvement chrétien des retraités - «L'Héritage»**, au centre paroissial de Cressier.

Infos: Françoise Vouga, 032 753 71 68 ou francoise.vouga@gmail.com

Chaque mercredi

dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 22 décembre

9 h 30 Transport depuis l'église pour le temple de St-Blaise.

Mercredi 25 décembre

9 h 45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Dimanche 5 janvier

9 h 30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

Le Landeron

Mercredi 8 janvier

15 h 00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch



CRESSIER

Dernier Conseil général de l'année: l'assemblée cressiacoise valide son budget 2025

Le 14 décembre 2024, le Conseil général de Cressier s'est réuni pour sa dernière séance de l'année. Validation des comptes 2024, examen du budget 2025 et nouvelle commission viticole étaient au menu. Vingt-six conseillers généraux étaient présents portant la majorité à 14.

Nouvelle commission viticole:

En ce deuxième samedi de décembre, se tenait entre les murs de la maison Vallier, le dernier Conseil général 2024. La première thématique abordée concernait la création d'une commission viticole, commission qui existait encore il y a quelques années à peine. A cette occasion, cinq conseillers généraux ont été nommés au sein de ce nouvel organe. La nouvelle commission se composera de la manière suivante: Raymond Fuchs, Jean-Luc Descombes et Michel Gaston Veillard pour le groupe libéral-radical, ainsi que Françoise Maire et Jean-Bernard Simonet pour le groupe Ensemble pour Cressier (PS + Les Vert-e:s). Des nominations acceptées à l'unanimité des membres présents.

Examen et adoption du budget 2025

Présenté par la conseillère communale PLR Laila Cinotti, le budget 2025 présente un excédent de charges de CHF 637'090 sur un budget total de CHF 10'174'271, reflet d'une situation financière qui reste difficile pour la commune. Pour mémoire, l'excédent de charges 2024 se montait à CHF 672'839. Tant le groupe PLR que le groupe Ensemble pour Cressier sont conscients de la faible marge de manœuvre dont dispose le Conseil communal pour influencer les finances communales. Une marge de manœuvre estimée par ce dernier à moins de 15% du budget total. L'essentiel des charges étant refacturées ou les recettes directement reversées. Certains points sont néanmoins relevés notamment l'augmentation du nombre d'élèves cressiacois faisant grimper la charge contributive de la commune. De plus, les recettes fiscales et la péréquation financière sont en augmentation. Malgré une capacité d'investissement limitée, le Conseil communal a décidé de continuer à réaliser en 2025 des projets pour qu'il continue de faire bon vivre dans la commune tels que:

- La tombe du souvenir au cimetière
- Les deux stations Neuchâtel Roule
- La GED et ses annexes qui permettront à l'ensemble de l'administration un traitement sans papier

L'investissement le plus important en 2025 restera l'aménagement des dessertes aux Devins via le plan d'équipement qui accompagne le Plan d'aménagement local (PAL) pour un montant de CHF 1'010'000.

Selon le rapport du Conseil communal, toutes les pistes envisageables pour augmenter les revenus communaux ainsi que les liquidités continueront à être examinées.

Au terme de la lecture du budget 2025, ce dernier a été adopté par l'ensemble des groupes politiques présents.

Informations du Conseil communal:

- **Avancement des travaux de chauffage à distance (CAD):** Charles-Antoine Evangelista, conseiller communal en charge des travaux publics est rapidement revenu sur l'état d'avancement et d'installation du chauffage à distance (CAD). Les travaux progressent selon l'échéancier prédéfini tout en relevant l'excellente collaboration entre les différents intervenants (Groupe E, autorités communales et habitants).
- **Nomination à la tête du centre scolaire C2T:** Le conseiller communal Jérémie Veillard annonce la nomination du nouveau directeur du Centre-des-deux-Thielles (C2T) en la personne de Jean-Claude Othenin-Girard. Venant du Val-de-Travers, il succédera à Laurent Winkler récemment nommé à la direction du pôle «Terre et Nature» du Centre professionnel neuchâtelois (CPNE) dès 1^{er} février 2025.

Divers:

- **Eclairage de la Maison Vallier:** L'ancienneté des installations d'éclairage de la maison Vallier est évoquée. L'éclairage de la maison Vallier sera prochainement étudié par le Conseil communal à des fins d'amélioration.
- **Extinction de l'éclairage public à minuit:** L'heure d'extinction automatique de l'éclairage public aux abords de la gare de Cressier sera également revue par le Conseil communal. Sur proposition de la conseillère générale PLR, Nikita Ecoffey, l'extinction de l'éclairage à minuit soulève certains inconvénients pour les derniers utilisateurs des transports publics. Une extension jusqu'à 00h30 sera examinée par le Conseil communal.

A vos agendas:

En fin de séance, Isabelle Garcia annonça les dates des prochaines rencontres du Conseil général. L'ensemble des conseils généraux se tiendront à la maison Vallier.

- Jeudi 27 mars 2025 (20h00),
- Jeudi 26 juin 2025 (20h00, comptes),
- Jeudi 25 septembre 2025 (20h00),
- Samedi 13 décembre 2025 (17h00, budget 2026 et validation des comptes 2025).

La rencontre s'est terminée sur de chaleureux remerciements adressés aux participants et particulièrement aux conseillers généraux pour l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long de l'année écoulée.

MHD

LE LANDERON

Un troc bien achalandé, mais une vente en demi-teinte

En ce premier samedi de décembre, place a été faite dans les locaux du NBA afin que le troc de jouets puisse trouver un espace convivial pour donner une deuxième vie (voir plus) aux objets mis en vente.

Préalablement, le vendredi soir, de nombreux parents apportaient quelques 2'027 jouets de qualité, bien emballés et prêts à satisfaire toutes les envies. Tout de même, ça faisait beaucoup de joujoux, jeux et autres (un tiers de plus que l'année dernière) à exposer, mais chacun a trouvé sa place d'exposition.

Dès l'ouverture, un nombreux public déambulait entre les tables, les enfants se laissant tenter par tel ou tel objet et les adultes découvrant le petit rien qui pourrait trouver place sous le sapin. Vers 10h, le flux s'est quelque peu tari (sans doute la pluie qui aura retenu certainement quelques acheteurs).

Cependant, au final, les organisatrices ont constaté que quasi le même nombre d'acheteurs qu'en 2023 ont été intéressés. Malheureusement, globalement, il faut relever que la vente 2024 a été moindre par rapport

à la moyenne des ces sept dernières années avec, au final, seulement 557 articles qui ont trouvé preneur.

Les objets non repris par les parents ont été offerts au «Coin Bleu» à la Chaux-de-Fonds, toujours très heureux de recevoir tous ces objets. L'association des Parents du Landeron (APL) a toujours souhaité pérenniser cet événement important pour l'association. Cette action n'est pas seulement organisée pour avoir un bénéfice destiné aux enfants de l'APL, mais c'est aussi une manière de redonner une nouvelle vie à tous ces objets.

Des remerciements sont adressés aux parents qui apportent leur aide à cette organisation et à la commune pour la mise à disposition de locaux.

Troc 2025

L'année prochaine, le troc 2025 est agendé le samedi 6 décembre avec l'espoir de pouvoir retourner dans la salle du rez-de-chaussée du Château en même temps que le marché artisanal de Noël. Cette possibilité est encore en discussion.

CP

LA NEUVEVILLE - Au programme!



LA PLUS PRÉCIEUSE DES MARCHANDISES ANIMATION DE MICHEL HAZANAVICIUS



VE 20 DÉC. À 20H30
12 (14) ANS - 1H21
FR - 2024

Il était une fois, dans un grand bois, un pauvre bûcheron et une pauvre bûcheronne. Le froid, la faim, la misère, et partout autour d'eux la guerre, leur rendaient la vie bien difficile. Un jour, pauvre bûcheronne recueille un bébé. Un bébé jeté d'un des nombreux trains qui traversent sans cesse leur bois. Protégée quoi qu'il en coûte, ce bébé, cette petite marchandise va bouleverser la vie de cette femme, de son mari, et de tous ceux qui vont croiser son destin, jusqu'à l'homme qui l'a jeté du train. Leur histoire va révéler le pire comme le meilleur du cœur des hommes.



CONCLAVE

THRILLER DE EDWARD BERGER

AVEC RALPH FIENNES, STANLEY TUCCI, JOHN LITHGOW



SA 21 ET DI 22 DÉC. À 20H30
10 ANS - 2H0 - US - 2024 - VF

Le pape est décédé de manière inattendue. Le cardinal Lawrence se voit confier la tâche de présider l'élection de son successeur. Des cardinaux du monde entier se rendent à Rome pour le conclave. Lorsque les portes de la chapelle Sixtine se ferment, un jeu de pouvoir commence. Le cardinal Lawrence découvre un secret qui pourrait ébranler les fondements de sa foi.



GLADIATOR II

ACTION DE RIDLEY SCOTT

AVEC PAUL MESCAL, PEDRO PASCAL, DENZEL WASHINGTON



DI 22 DÉC. À 17H EN VOST
VE 27 DÉC. À 20H30 EN VF
16 ANS - 2H28 - US - 2024

Des années après avoir assisté à la mort du héros vénéré Maximus aux mains de son oncle, Lucius est forcé d'entrer dans le Colisée lorsque son pays est conquis par les empereurs tyranniques qui gouvernent désormais Rome d'une main de fer. La rage au cœur et l'avenir de l'Empire en jeu, Lucius doit se tourner vers son passé pour trouver la force et l'honneur de rendre la gloire de Rome à son peuple.



FLOW, LE CHAT QUI N'AVAIT PAS PLUS DE L'EAU ANIMATION DE GINTS ZILBALODIS



Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter la peur de l'eau ! Tous devront désormais apprendre à surmonter leurs différences et à s'adapter au nouveau monde qui s'impose à eux.

SA 21 ET DI 22 DÉC. À 14H
6 ANS - 1H25 - LT - 2024

LE CINÉ2520 SERA FERMÉ
LES MARDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE
AINSI QUE LES MERCREDIS 25 DÉCEMBRE ET 1^{ER} JANVIER.

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH.

LE LANDERON

Animation villageoise entre spectacles et convivialité

Mercredi, jeudi et vendredi de la semaine dernière, le comité de l'Union des sociétés locales du Landeron (USLL) organisait à nouveau sa traditionnelle animation villageoise en soirée.



Située entre l'ancien et le nouveau bâtiment administratif, la place centrale avait revêtu ses habits de fête. Sapins installés par les TP communaux, décorés avec des parures faites par des enfants des écoles enfantines, quatre cabanes mises en place également par les TP communaux et enjolivées par les sociétés participantes, trois fenêtres de l'Avent décorées pour l'illumination, brasero contre le froid, tout était en place pour passer des soirées conviviales.

Mercredi, en début de soirée, ce sont les petiots de deux classes de l'école enfantine qui s'installent sur la scène pour régaler l'assistance de leurs chants. Un bonheur pour les parents présents qui apprécient les interprétations par de forts applaudissements. Place ensuite aux rencontres agréables en dégustant les traditionnelles huîtres préparées par le comité, raclettes, saucisses, pâtisseries et steaks vigneron tout en se réchauffant avec de la bière chaude, du vin ou du thé chaud.

Jeudi, place aux jeunes filles de la troupe « Sismo Dance » qui mettent une belle ambiance avec leurs évolutions costumées qui enchantent le public. La soirée se poursuit en bonne compagnie malgré une belle fraîcheur, mais avec le soleil dans le cœur.

Vendredi, dernier soir, ce sont à nouveau des enfants qui s'installent sur scène pour interpréter leurs chants devant, comme de bien entendu, de nombreux parents et un public ravi par ces voix juvéniles. C'est avec plaisir que certains sont restés pour profiter de l'ambiance festive, un véritable succès ce soir-là.

Grâce à l'engagement du comité de l'USLL, des sociétés locales, des travaux publics et de la Commune la fête fut festive avec une belle participation de la population. CP

MEMENTO DE JANVIER

CRESSIER

- 11.01 **Fanfare L'Espérance**, Assemblée générale, Salle Vallier
- 15.01 **FVN**, Assemblée des délégués à 20h, Caveau du Château
- 25.01 **Amicale de la Fanfare**, Match au loto à 14 heures, Salle Vallier
- 31.01-02.02 **Théâtre La Ramée**, Pièce comique « Chers Parents », Salle-Vallier

LATÉNA

- 11.01 Ouverture de **La Ludotène**

Le ciment
de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

JURA CEMENT ///
A CRH COMPANY



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe

LA CHALEUR EST À VOTRE PORTE

N'hésitez pas à nous contacter :
T. 026 352 68 00 ou info@celsius.ch

CHAUFFAGE À DISTANCE ENTRE-DEUX-LACS

Ensemble pour l'énergie de demain

Écologie, confort optimal et gestion simplifiée: les avantages d'un raccordement au chauffage à distance sont nombreux.

entre-deux-lacs.ch

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Fin de «règne» pour treize conseillers communaux et deux conseillères communales

Quatre communes entrent dans l'histoire, une nouvelle commune s'écrira dans l'avenir



A partir du 1^{er} janvier 2025, les communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène appartiendront à l'histoire de notre région. Collectivités publiques exerçant un pouvoir sur un territoire, elles seront fusionnées sous le nom de Commune de Laténa. Un nouvel avenir se dessinera pour l'exercice du pouvoir local que leurs citoyens et citoyennes ont voulu plus fort.

Dans notre système politique suisse à trois échelons (communal, cantonal et fédéral) la Commune exerce le pouvoir villageois. L'organisation communale a été constituée en 1848 par la jeune République de Neuchâtel. Elle l'a confiée à deux conseils: l'un législatif: le Conseil général (qui pouvait être aussi pendant plusieurs années l'assemblée communale); l'autre exécutif: le Conseil communal.

Pendant plus de 175 ans, des dizaines de citoyens et de citoyennes de nos quatre villages ont donné, dans le Conseil communal, souvent beaucoup de leur temps libre, «avec conscience, diligence et fidélité» pour servir leurs administrés. Bref, pour contribuer à leur bien-être.

Nous citons, ci-après, les noms des treize conseillers communaux et de deux conseillères communales des quatre communes qui terminent leur mandat au terme de ce mois et ne se retrouveront pas dans le Conseil communal de Laténa. C'est une marque de reconnaissance que nous leur exprimons. A travers eux, nous adressons aussi un hommage

aux figures et personnalités qui les ont précédées:

Enges: Christophe Aubert, Claude Borel, Nadège Grivel; **Hauterive:** Patrice Zürcher, Thomas Zeller, Martine Steiger Burgos, Alain Gerber; **Saint-Blaise:** Marc Renaud, Alain Jeanneret, Pierre Schmid, Roland Canonica, Claude Guinand; **La Tène:** Yannick Butin, Heinz Hoffmann, Martin Eugster.

Dans le rapport, qui contient la Convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, on lit:

«*La meilleure façon de renforcer la vie de nos villages est de se rassembler autour d'une histoire commune pour se projeter à l'avenir ensemble.*»

Claude Zweiacker

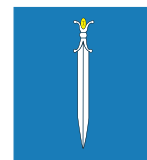
*termes prononcés dans le Canton de Vaud lors des prestations de serment des municipaux.



Enges
1889



Hauterive
1891



La Tène
1988



Saint-Blaise
1888